



LE MINISTRE DE LA  
COMMUNICATION  
REND HOMMAGE  
AU JOURNALISTE  
DÉFUNT ALI DRAA

ALGER RIPOSTE À LA NOUVELLE PROVOCATION FRANÇAISE

## APPLICATION IMMÉDIATE ET FERME DU PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ



Le ministère des Affaires étrangères a indiqué avoir de nouveau convoqué le chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie, en raison de la persistance des obstacles entravant l'acheminement et la réception des valises diplomatiques. Et ce, en dépit des engagements pris par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères de revenir sur cette mesure.

P. 2

PROGRAMME AADL 3 : VOICI COMMENT CONSULTER LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DES DOSSIERS

P. 16

ÉTAT DE PALESTINE

LONDRES, PARIS  
ET BERLIN  
PAS SUR LA MÊME  
LONGUEUR D'ONDE



P. 3



ALORS QUE LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE DEVIENT UN  
ENJEU CRUCIAL

L'ALGÉRIE FAIT  
GERMER  
L'ABONDANCE

L'Algérie s'impose comme un exemple de réussite en matière de stratégie agricole. Sous l'impulsion du président Tebboune, le secteur connaît une dynamique marquée par l'abondance de la production, le développement d'infrastructures de stockage et la hausse des exportations.

P. 4

## Le ministre de la Communication rend hommage au journaliste défunt Ali Draa

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a pris part, hier à Alger, à une cérémonie d'hommage à feu Ali Draa, journaliste emblématique décédé le 15 juillet à l'âge de 78 ans. Organisée par le groupe Echourouk à la salle Ibn Zaydoun de l'Office Ryad El-Feth, cette cérémonie a été l'occasion de saluer la mémoire d'un homme qui a marqué l'histoire de la presse algérienne. Dans son allocution, le ministre a souligné les grandes qualités humaines et professionnelles du défunt, le qualifiant de « figure emblématique de la presse nationale ». Il a rappelé que cette rencontre visait à témoigner de la reconnaissance et de l'estime envers un journaliste qui fut à la fois témoin et acteur des évolutions du paysage médiatique national. Mohamed Meziane a salué le patriotisme inébranlable de feu Ali Draa, soulignant qu'il était profondément attaché aux valeurs nationales et convaincu que « la presse est d'abord un message, et que chaque mot engage une responsabilité ». Il a ajouté que le défunt estimait que tout engagement journalistique devait être guidé, en toute circonstance, par l'intérêt supérieur de l'Algérie. « Malgré le vide immense laissé par sa disparition, nous trouvons une forme de réconfort dans le fait que les enfants de cette nation continuent de se souvenir de ceux qui ont fidèlement servi leur patrie. » Ils s'inclinent avec respect devant le parcours de ceux qui ont porté l'Algérie dans leur cœur, qui l'ont défendue par leurs écrits et aimée à travers leurs convictions », a conclu le ministre. De son côté, le directeur général du groupe Echourouk, Rachid Fodil, a rendu hommage à la droiture, au professionnalisme et au dévouement d'Ali Draa, soulignant son attachement indéfectible aux constantes nationales. Il a salué la mémoire d'un homme respecté de ses pairs et qui laisse un souvenir honorable à tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler à ses côtés. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités issues du monde des médias, de la politique ainsi que de représentants de la société civile.

R.N.

ALGER RIPOSTE À LA NOUVELLE PROVOCATION FRANÇAISE

# Application immédiate et ferme du principe de réciprocité

**Le ministère des Affaires étrangères a indiqué, hier dans un communiqué, avoir de nouveau convoqué le chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie, en raison de la poursuite des entraves rencontrées par l'ambassade d'Algérie à Paris pour l'acheminement et la réception des valises diplomatiques.**

Ces agissements constituent une violation flagrante des engagements internationaux auxquels est tenue la France. Initialement limitées à l'ambassade à Paris, ces restrictions ont été étendues aux consulats algériens en France, et ce malgré l'engagement du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères à reconsidérer cette mesure.

Le communiqué précise, en outre, que le directeur des privilèges et immunités diplomatiques au ministère des Affaires étrangères a procédé



au retrait de toutes les cartes d'accès privilégié aux ports et aéroports dont bénéficiait l'ambassade de France en Algérie, dans le respect strict du principe de réciprocité. Dans un communiqué publié jeudi dernier, le ministère des Affaires étrangères avait indiqué avoir pris acte, avec beaucoup d'étonnement, de la mesure empêchant les agents accrédités de l'ambassade d'Algérie en France d'accéder aux zones réglementées des aéroports parisiens pour la prise en charge des valises diplomatiques. À la suite de cette décision, le chargé d'affaires

de l'ambassade de France à Alger a été convoqué au siège du ministère des Affaires étrangères afin de fournir des explications sur cette affaire. Parallèlement, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie en France a engagé des démarches auprès des services compétents du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. Le communiqué précise que ces démarches entreprises aussi bien à Alger qu'à Paris ont permis de confirmer que cette mesure avait été prise par le ministère français de l'Intérieur, à l'insu du ministère de

l'Europe et des Affaires étrangères, en totale absence de transparence et sans aucun avis officiel, en contradiction flagrante avec les règles fondamentales de la pratique diplomatique. Le ministère des Affaires étrangères a estimé que cette mesure constitue une atteinte grave au bon fonctionnement de la mission diplomatique algérienne en France. Elle constitue également une violation manifeste de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, notamment de l'article 27, paragraphe 7, qui consacre explicitement le droit d'une mission diplomatique à mandater un de ses agents pour recevoir directement et librement la valise diplomatique auprès du commandant de bord de l'avion. Face à cette situation, l'Algérie a décidé d'appliquer strictement et immédiatement le principe de réciprocité et se réserve le droit de recourir à toutes les voies juridiques appropriées, y compris la saisine des Nations unies, pour défendre ses droits et garantir la protection de sa mission diplomatique en France.

Y.B.

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE STRATÉGIQUE

## L'Algérie et l'Italie unies pour bâtir un avenir numérique partagé

Sid Ali Zerrouki a plaidé pour un renforcement du partenariat algéro-italien en l'orientant vers une intégration numérique et une coopération technologique, tout en soulignant la solidité des relations bilatérales entre les deux pays.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et le ministre italien chargé des Entreprises et de l'Industrie, Adolfo Urso, ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente visant à renforcer, promouvoir et développer la coopération dans le domaine de la poste et des télécommunications entre l'Algérie et l'Italie. Cette signature intervient dans le cadre de la visite officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Italie, à l'occasion de la 5<sup>e</sup> session du sommet gouvernemental algéro-italien de haut niveau. L'accord signé prévoit le développement des infrastructures de télécommunications, en mettant particulièrement l'accent sur la bande passante internationale et les réseaux sous-marins. Il vise également à améliorer les services postaux et de télécommunications au bénéfice des citoyens des deux pays, à en assurer la continuité en toutes circonstances et à renforcer les compétences des employés à travers des formations conjointes et des ateliers techniques. Par ailleurs, le mémorandum entend intensifier la coopération bilatérale en encourageant les partenariats entre opérateurs des deux pays, avec une attention particulière portée sur :

l'interconnexion internationale ; les services de données mobiles ; le cloud computing ; les technologies de la 5G et de l'Internet des objets (IoT). La coopération portera aussi sur des secteurs stratégiques tels que la cybersécurité, la sécurité des données, les communications radio, la gestion du spectre de fréquences ainsi que la promotion de l'innovation technologique. Lors de son entretien avec son homologue italien, Sid Ali Zerrouki a souligné la profondeur et la solidité des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie. Il a appelé à faire évoluer le partenariat algéro-italien vers un modèle d'intégration numérique et de coopération technologique. « La souveraineté ne se limite plus aujourd'hui aux frontières physiques. Elle englobe désormais les données, les infrastructures numériques et les capacités technologiques », a-t-il déclaré, insistant sur la nécessité de conjuguer les efforts pour bâtir un avenir connecté, sûr et innovant. En conclusion, le ministre a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à mettre en œuvre rigoureusement les dispositions de l'accord, en prenant des mesures concrètes dans l'intérêt commun des deux pays.

Y.S.

VOIX UNIE DE L'AFRIQUE À L'ONU

## Mme Mansouri porte la position de l'Algérie au sommet du C10 de l'UA

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a participé, vendredi par visioconférence, aux travaux du 6<sup>e</sup> sommet du Comité des Dix (C10) de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, en qualité de représentante du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Présidé par le chef de l'État de Sierra Leone, Julius Maada Bio, ce sommet était consacré à l'adoption d'un modèle de réforme reflétant une position africaine unifiée, en vue de sa présentation au président de l'Assemblée

générale des Nations unies, dans le cadre des négociations intergouvernementales actuellement en cours. Dans son intervention, Mme Mansouri a réaffirmé, au nom du président Tebboune, l'engagement de l'Algérie à défendre le droit légitime du continent africain à une représentation équitable et permanente au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, conformément à la déclaration de Syrte et au consensus d'Ezulwini. Elle a également souligné la nécessité de renforcer l'unité africaine et d'intensifier les efforts en faveur d'une réforme globale du système onusien, visant à rétablir l'équilibre de l'ordre international sur la base de la justice et de l'équité, conclut le communiqué.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ÉTAT DE PALESTINE

# Londres, Paris et Berlin pas sur la même longueur d'onde

Les dirigeants de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, connus sous le nom de E3, ont lancé hier un nouvel appel à la fin de l'agression sioniste à Ghaza, décrivant l'enclave palestinienne comme étant assiégée, et estimant la situation interne d'épouvantable.



Merouane Korso

Cette annonce intervient au lendemain de l'annonce par le président français E. Macron de reconnaître l'État de Palestine en septembre prochain lors de l'assemblée générale annuelle des Nations unies. Selon un communiqué du gouvernement britannique, le Premier ministre Keir Starmer, le président français Emmanuel Macron et le chancelier allemand Friedrich Merz se sont entretenus samedi matin par téléphone et ont souligné l'urgence d'un cessez-le-feu immédiat, la nécessité pour l'entité sioniste de lever toutes les restrictions sur l'aide humanitaire et de fournir d'urgence à ceux qui souffrent à Ghaza la nourriture dont ils ont si désespérément besoin, selon le communiqué. "Ils ont discuté de leur intention de travailler en étroite collaboration sur un plan, en s'appuyant sur leur collaboration à ce jour, qui ouvrirait la voie à une solution à long terme et à la sécurité dans la région", ajoute le communiqué. L'appel de samedi fait suite à celui de vendredi, où les alliés européens ont demandé un cessez-le-feu immédiat, déclarant que "le refus d'apporter une aide humanitaire essentielle à la population civile est inacceptable". Pour autant, autant à Londres ou à Berlin, et bien plus dans ce pays, on n'a avancé quelque chose sur la déclaration du président français de reconnaissance de l'État de

Palestine. Si à Londres le ton reste à la prudence, mesuré par rapport à la déclaration d'intention d'Emmanuel Macron, quoique la position britannique ne peut en aucun cas sortir des sentiers battus par Washington, à Berlin, par contre, on reste fermement opposé à la naissance ou à la déclaration de l'État de Palestine. Le gouvernement allemand "n'envisage pas de reconnaître un État palestinien à court terme", a-t-il indiqué vendredi 25 juillet, un jour après l'annonce du président français Emmanuel Macron de le faire en septembre à l'ONU. Berlin "continue de considérer la reconnaissance d'un État palestinien comme l'une des dernières étapes vers la solution à deux États", a précisé dans un communiqué le porte-parole du gouvernement allemand, Stefan Kornelius, qui a rappelé que la sécurité de l'entité sioniste "revêt une importance primordiale" pour l'Allemagne. En fait, et en raison de son passé nazi, l'Allemagne est, avec les États-Unis, l'un des plus fervents soutiens de l'entité sioniste, et a même fait de la sécurité de ce pays « une raison d'État » depuis 2008. Dans son communiqué, le gouvernement allemand appelle à un cessez-le-feu à Ghaza, à la libération des otages israéliens et au désarmement du Hamas. Il exhorte aussi l'entité sioniste à "améliorer immédiatement (...) la situation humanitaire catastrophique à Ghaza". Pour autant, Berlin insiste sur la

nécessité « d'une perspective politique viable pour Ghaza afin qu'un cessez-le-feu temporaire puisse déboucher sur une paix durable ». Enfin, le gouvernement allemand prévient l'entité sioniste qu'« il ne doit y avoir aucune nouvelle mesure en vue d'une annexion de la Cisjordanie ». Cependant, Berlin n'a pas signé l'appel des 28 pays, dont le Royaume-Uni et la France, à mettre fin « immédiatement » à la guerre dans la bande de Ghaza assiégée par l'entité sioniste, ce qui a suscité de nombreuses critiques dans le pays, notamment de la part des sociaux-démocrates qui participent à la coalition du chancelier conservateur Friedrich Merz. Mais l'annonce de la France de reconnaître l'État de Palestine a été critiquée un peu partout en Europe, et par Washington et l'entité sioniste. Dans le vieux continent, ce sont les mouvements et organisations d'extrême droite qui ont critiqué l'annonce de Macron, ce que le chef de la diplomatie française a tenté d'expliquer. Vendredi, Paris a ainsi dû défendre sa position et sa décision, affirmant qu'elle vise à "donner raison au camp de la paix". Une réponse aux virulentes critiques de l'entité sioniste et de Washington, qui accusent Paris de faire le jeu du Hamas. Paris ne récompense pas le mouvement islamiste palestinien, mais lui "donne tort", a affirmé vendredi le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot.

"Le Hamas a toujours refusé la solution à deux États. En reconnaissant la Palestine, la France donne tort à ce mouvement "terroriste". Elle donne raison au camp de la paix contre celui de la guerre", a-t-il écrit sur X. Dans son message, posté sur X, on lit que la France, par cette décision, reste "fidèle à son engagement historique pour une paix juste et durable au Proche-Orient". Il est clair que l'Europe et sa locomotive constituée des pays dits E3, soit la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ne sont pas prêtes à reconnaître l'État de Palestine autant du fait d'une histoire alambiquée de la constitution de l'Union européenne et de ses pays aux cultures et politiques différentes que par leur rapport aux nazis, aux thèses fallacieuses des juifs d'Europe et à la fumeuse Shoah. Quant à Washington, on sait à quoi s'attendre : quelques heures avant son départ pour le Royaume-Uni, Donald Trump, qui a acté l'échec et l'interruption des négociations pour un cessez-le-feu entre l'entité sioniste et le Hamas, a enfoncé le clou en relevant que "le Hamas ne voulait pas vraiment conclure un accord". Je pense qu'ils veulent mourir. Et c'est très, très grave. » De là à parler d'une reconnaissance de l'État de la Palestine par les grandes nations occidentales, États-Unis en tête, reste encore une chimère.

M. K.

PAR LA VOIX DE SON MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## La Malaisie dénonce le projet sioniste d'annexer la Cisjordanie occupée

La Malaisie a dénoncé, vendredi dernier, le projet d'annexion de la Cisjordanie occupée par l'entité sioniste, le qualifiant de « violation flagrante » du droit international. Le ministère malaisien des Affaires étrangères a indiqué, dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse Wafa, que ce projet constitue une violation flagrante du droit international, notamment de la Quatrième Convention de Genève. Le projet viole également de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU,

notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 2334 (2016), qui invalident toute tentative de légitimer l'occupation illégale par l'entité sioniste du territoire palestinien occupé. La diplomatie malaisienne a souligné que la résolution sioniste constitue une nouvelle provocation et une preuve manifeste du mépris flagrant de l'entité sioniste pour les droits légitimes des Palestiniens à l'autodétermination, au droit au retour et au droit de lutter contre l'occupation, tels que consacrés par la Charte des

Nations unies. À cet égard, la Malaisie a exhorté la communauté internationale et les Nations unies à rejeter catégoriquement ce projet et à prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux violations systématiques du droit international par l'entité sioniste. « Si la communauté internationale reste silencieuse, elle se rendra également complice des crimes de guerre les plus graves commis par (l'entité sioniste) contre le peuple palestinien au cours de ce siècle », a-t-elle averti.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### L'unique voie pour la paix en Palestine

PAR: HAKIM H.

Considéré comme le conflit le plus complexe et le plus durable de notre époque, le conflit israélo-palestinien continue de susciter l'intérêt, l'inquiétude et la colère des peuples du monde épris de justice, en raison de sa violence et de ses tragédies. Les tentatives de résolution de ce conflit ont été nombreuses, mais toutes ont échoué jusqu'à présent, alors que l'on assiste actuellement à des crimes odieux contre l'humanité à Gaza. Cependant, il existe bel et bien une solution pour mettre fin à ce conflit qui perdure depuis longtemps. Il s'agit de la solution à deux États, qui consiste à établir un nouvel État indépendant pour le peuple palestinien, en coexistence avec Israël. Ce plan est le seul moyen véritable de mettre fin à la violence et de rétablir une paix durable dans la région. Les accords d'Oslo, conclus dans les années 1990, avaient suscité l'espoir, mais les promesses d'autonomie palestinienne ont été vite entravées par des manœuvres de toutes sortes : expansion des colonies, violences récurrentes et actions du Mossad visant à diviser les Palestiniens. Aujourd'hui, la situation à Gaza, marquée par des massacres et une crise humanitaire sans précédent dans l'histoire contemporaine, rend la concrétisation de cette solution urgente pour donner une chance à la paix. La reconnaissance de l'État de Palestine par 148 pays, bientôt rejoints par la France, est un pas vers la justice. Cependant, ce n'est pas suffisant. Pour parvenir à une solution à deux États, il est nécessaire que les grandes puissances, à leur tête les États-Unis, ainsi que les acteurs régionaux, tels que l'Arabie saoudite et l'Égypte, s'engagent collectivement à faire cesser pour certains leur soutien incondicional et pour d'autres, leur complaisance envers Israël. Cela permettrait à coup sûr d'imposer des avancées significatives sur la question palestinienne. De son côté, le Royaume-Uni a également montré une certaine propension à aller dans le sens de la reconnaissance de l'État palestinien souverain. À ce sujet, il a même été évoqué une coordination entre la France et le Royaume-Uni en vue d'une reconnaissance commune de l'État palestinien, malgré les réticences et les divisions apparues à Londres sur la question. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas aller à l'encontre de la marche de l'histoire. « Lorsqu'un jour le peuple veut vivre, force est pour le Destin de répondre, » dit le poète Abou El Kacem Chebbi. La paix au Proche-Orient, même si elle paraît actuellement loin, va finir par être imposée d'une manière ou d'une autre. Elle exige du courage, de la résistance, des compromis et une volonté partagée. La solution à deux États n'est pas une utopie, mais une nécessité. Comme l'ont déclaré plusieurs présidents, dont notamment Abdelmadjid Tebboune, « la solution à deux États est la seule solution ». Il revient donc à la communauté internationale de transformer cette conviction en réalité pour mettre rapidement fin à l'extermination de Palestiniens innocents et permettre aux générations futures de vivre libres sur leurs terres.

H. H.

## Université d'été du Mouvement El Bina

Cette université d'été durera un mois. Elle vise à « former des leaders qualifiés capables d'assumer la responsabilité et de contribuer activement au processus d'édification et de développement », selon ses organisateurs. Pour le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, cette université d'été est un espace idéal pour « contribuer aux efforts nationaux visant à relever les défis intérieurs et extérieurs, conscientiser politiquement les jeunes et renforcer la cohésion entre la société, les élites, les partis et les pouvoirs publics ». Il insiste sur « la consolidation des acquis réalisés grâce aux efforts de développement menés sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

Il appelle à « contrecarrer les tentatives de déstabilisation menées par les semeurs de discorde et autres mercenaires qui s'en prennent à la Patrie, par le biais d'officines et de plateformes, en semant le désespoir, notamment chez les jeunes, et en diffusant un discours remettant en question les symboles de l'État ». Dans une conjoncture marquée par des enjeux géostratégiques, il importe plus que jamais de « sensibiliser aux questions nationales, tout en parachevant le projet national de développement global », soutient Bengrina. Il appelle les partis politiques, les forces vives et les élites nationales à « assumer pleinement leurs responsabilités en faisant bloc aux côtés de l'État algérien, de ses institutions et de l'Armée nationale populaire ». Sur le plan international, Bengrina réaffirme que son mouvement « continuera de soutenir les efforts de l'État en faveur de causes justes, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie ». Lors de cette université d'été, plusieurs thèmes seront débattus, dont « la formation au leadership des jeunes, les cadres dirigeants au niveau des wilayas, la cause palestinienne et l'académie médiatique ».

ALORS QUE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DEVIENT UN ENJEU CRUCIAL

# L'Algérie fait germer l'abondance

La participation du ministre du Commerce extérieur au sommet onusien sur les systèmes alimentaires reflète l'engagement du président Abdelmadjid Tebboune à soutenir les efforts internationaux en faveur de la sécurité alimentaire.



**Kader M.**

Le président de la République a chargé le ministre du Commerce extérieur de participer au sommet onusien sur les systèmes alimentaires, prévu du 27 au 29 juillet. Cette participation s'inscrit dans le cadre de l'engagement d'Abdelmadjid Tebboune en faveur du soutien aux efforts internationaux visant à édifier des systèmes alimentaires durables, équi-

tables et résilients, face aux défis croissants liés à la sécurité alimentaire, dans un contexte mondial marqué par les changements climatiques et de profondes mutations économiques, ne laissant aucune place aux systèmes vulnérables et fragiles. L'Algérie figure parmi les États ayant adopté une stratégie agricole porteuse de résultats. Le chef de l'État s'est engagé à développer l'agriculture, seule alternative aux hydrocar-

bures, par des programmes ambitieux, qui commencent à donner leurs fruits (abondance de la production, réalisation de nombreux projets structurants de stockage, exportation de produits agricoles en hausse). L'année 2025 sera d'ailleurs celle de l'abondance des céréales, au vu des résultats de productions attendus à travers les wilayas et régions du pays, compte tenu des efforts des agriculteurs, des services agricoles et surtout du soutien de l'État aux agriculteurs. La production et les rendements records de céréales constatés de visu dans les zones du sud surtout, telles El Oued, Menea, Illizi, sud de Khenchela constituant un véritable Eden, ont fait des jaloux qui n'ont pas hésité à attribuer ces résultats à des techniques de l'IA, telle personne ne s'attendait à de telles transformations. Ces derniers ont été concrétisés grâce à l'engagement du président de la République quant à soutenir et aider les agriculteurs pour maîtriser leurs activités et augmenter la production céréalière, devenue une arme entre les mains de certaines puissances. Dans ce sillage, les pouvoirs publics, sur orientation du président de la République, n'ont pas lésiné en moyens pour assister les agriculteurs, en leur fournissant les engrais, les moyens matériels, ceux de l'irrigation et autres. L'électricité agricole n'est pas en reste, au vu du raccordement de milliers d'exploitations agricoles en énergie électrique pour les puits servant à l'irrigation de leurs ver-

gers. Ces derniers se sont transformés en espaces de production fruitière et maraîchère d'excellence, pour les cultures de la pomme de terre, de la tomate, du poivron, de l'ail, de l'oignon, du concombre... Des régions sont devenues exportatrices par excellence vers les marchés mondiaux. Lesquels marchés mondiaux ont été conquis grâce à la production de fruits de qualité tels la pomme Golden de Khenchela, la cerise de l'ouest, la fraise de Skida, la pêche, la poire, la nectarine de la Mitidja, les pastèques et les melons du sud ? Les productions agricoles en hausse ont été concrétisées grâce au soutien de l'État et aux efforts des responsables du secteur et des agriculteurs. Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec l'ambitieux programme du président de la République, visant surtout à parvenir à l'autosuffisance des céréales et à s'orienter après vers l'exportation. Dans ce sillage, l'Algérie qui importait tout pratiquement il y a quelques années est passée à une situation d'exportateur de plusieurs produits agricoles. Cela a été concrétisé grâce à des décisions courageuses visant l'assainissement du foncier agricole, autrefois un véritable casse-tête, afin de permettre aux agriculteurs d'avoir l'arrêté de propriété leur permettant de bénéficier des aides de l'État. L'électricité agricole est devenue accessible à tous les fellahs, grâce au programme prometteur de raccordement des exploitations décidé par Abdelmadjid Tebboune.

**K. M.**

## MÉMOIRE ET SOUVERAINETÉ

### Boutbig exige justice pour l'Afrique et la criminalisation du colonialisme

Le député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Fateh Boutbig, a lancé un appel fort en faveur de la reconnaissance officielle des crimes coloniaux commis en Afrique et de leur criminalisation à travers une législation africaine unifiée. Intervenant à Midrand, en Afrique du Sud, dans le cadre de la 5<sup>e</sup> session ordinaire du Parlement panafricain (PAP), M. Boutbig a souligné que l'Algérie demeure à l'avant-garde des nations militant pour l'inscription de la criminalisation du colonialisme dans le droit africain. Il a ainsi réaffirmé l'engagement historique de l'Algérie en faveur de la mémoire, de la justice et de la souveraineté des peuples, indique un communiqué de l'APN. Dans son allocution, le parlementaire a insisté sur « la nécessité de reconnaître les crimes coloniaux et de les criminaliser à travers des lois africaines harmonisées ». Il a dénoncé le fait que le continent continue de subir les séquelles de l'injustice historique imposée non seulement par la colonisation directe, mais aussi par des formes d'exploitation économique toujours persistantes. Rappelant le lourd tribut payé par l'Algérie au prix de sa liberté, plus de cinq millions de martyrs, ainsi que les atrocités subies, notamment les essais nucléaires menés sur son territoire, Boutbig a

affirmé que l'histoire de son pays illustre parfaitement que la lutte pour la justice est un engagement permanent pour la liberté et la dignité humaine. Le député a appelé à faire de la justice un pilier central du développement du continent africain, afin que celui-ci devienne un modèle à suivre. Il a souligné que le Parlement panafricain doit être une véritable tribune pour rendre justice aux peuples africains et exiger des comptes sur les crimes du passé colonial, sous toutes leurs formes. Fateh Boutbig a également rappelé que la justice est un droit fondamental pour tous les peuples et a évoqué les souffrances endurées par les Africains en raison de l'exploitation coloniale et de la ségrégation raciale. Il a, en outre, plaidé pour une réforme en profondeur de la gouvernance internationale, notamment celle du Conseil de sécurité des Nations unies, afin que « la voix de l'Afrique soit entendue et prise en compte » dans les grandes décisions mondiales. Pour rappel, une délégation de l'APN prend part aux travaux de la 5<sup>e</sup> session ordinaire de la 6<sup>e</sup> législature du Parlement panafricain, organisée à Midrand sous le thème retenu par l'Union africaine pour l'année 2025 : « La justice pour les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations ».

**R.N.**

DRAME EN CHIFFRES

# 50 % des noyés sont des enfants

Face à la hausse alarmante du nombre d'accidents liés aux noyades, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, hier, les parents à surveiller leurs enfants en leur interdisant de se rendre aux plages interdites à la baignade et aux réserves d'eau. Selon le département de Brahim Merad, « 50 % des victimes de noyades sont des mineurs âgés de moins de 18 ans ».



Par Meriem Kaci

L'état agité de la mer le long du littoral algérien n'a pas dissuadé les estivants d'aller à la plage, y compris dans les sites interdits à la baignade. Conséquence inéluctable : le nombre d'interventions pour le sauvetage des personnes a sensiblement augmenté. Le chiffre fait froid dans le dos. Selon le ministère de l'Intérieur, « 50 % des victimes de noyades sont des mineurs âgés de moins de 18 ans ». Sous le slogan : « Nos enfants sont notre responsabilité. » « Faisons-y attention », le ministère de tutelle a appelé les parents à surveiller leurs enfants pendant les périodes de détente et à leur interdire l'accès aux lieux de baignade interdits, tels que les plages non surveillées et les réserves d'eau, afin de préserver leur vie et de mettre fin aux cas de

décès survenus ces deux derniers jours par noyade. En effet, durant la période du 24 au 26 juillet, le dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 2288 interventions pour le sauvetage de 1685 personnes d'une mort certaine. 478 personnes ont été prises en charge sur les lieux et 121 autres personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, indique un communiqué de la protection civile rendu public hier. La même source fait état de 5 cas de noyade. Deux cas ont été enregistrés à Skikda, un cas à Bejaïa, à Annaba et à El Taref. Les dépouilles des victimes ont été évacuées vers les morgues des structures sanitaires locales par les secours de la protection civile. S'agissant des réserves d'eau, un cas de décès par noyade a

été enregistré au niveau de la wilaya de Naama. Il s'agit d'un (01) enfant âgé de 13 ans décédé noyé dans une retenue collinaire située à proximité du cimetière communal de la commune et de la daïra de Makmane Ben Amar. La dépouille de la victime a été évacuée vers le centre de santé local. Au cours de la même période, les unités de la protection civile ont effectué au total 8450 interventions, à raison d'une intervention toutes les 20 secondes. En effet, les unités de la protection civile ont enregistré 450 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national. Ces accidents se sont soldés par quatre cas de décès ainsi que 613 blessés, pris en charge sur les lieux puis évacués vers les structures sanitaires locales.

Par ailleurs, la protection civile est intervenue pour éteindre 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Annaba, de Sétif et de Tizi Ouzou. Son intervention a permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres lieux mitoyens. Le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a procédé également à l'extinction de 54 incendies, dont 15 incendies de forêt, 2 incendies de maquis, 16 incendies de broussailles, 3 incendies de récoltes, 7 incendies d'arbres fruitiers, 4 incendies de bottes de foin et 7 incendies de palmeraies. À signaler, l'intervention rapide des moyens engagés a permis l'extinction de ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres espèces végétales.

M. KA.

RENTÉE SCOLAIRE 2025/2026

## Les préparatifs s'accélèrent

Le ministère de l'Éducation nationale prépare la rentrée scolaire 2025/2026. Dans une circulaire-cadre envoyée aux directions de l'éducation, le ministère a émis une série de mesures à suivre pour une meilleure rentrée sur les plans pédagogique, administratif et matériel. Sur le plan pédagogique, le département de Mohamed Seghir Saadaoui a demandé aux directeurs de l'Éducation de distribuer aux enseignants le nouveau manuel scolaire d'anglais de la 1<sup>re</sup> année du cycle moyen, ainsi que le guide didactique pour son enseignement, en version papier ou numérique. Il s'agit également

de la réorganisation des matières et du volume horaire des classes de la 3<sup>e</sup> année primaire. Le ministère a mis l'accent en particulier sur la « nécessité » de poursuivre les mesures liées à l'allègement du poids du cartable. Dans le cadre de la numérisation, le ministère a appelé à assurer les conditions de sécurité aux écoles primaires concernées par l'utilisation des tableaux électroniques, et ce, en installant des grilles métalliques aux fenêtres des salles de classe et en les équipant de caméras de surveillance, en coordination avec les services des collectivités locales

avant le 31 août prochain. Ces tableaux électroniques et leurs accessoires doivent être préservés tout en garantissant un accompagnement technique par le Centre national d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques. En ce qui concerne les élèves à besoins spécifiques, le ministère de l'Éducation a souligné la nécessité de veiller à la mise en place de comités médico-psychopédagogiques pour optimiser la prise en charge de cette catégorie, tout en veillant à la création des conditions appropriées pour accueillir cette catégorie d'élèves.

FICHER NATIONAL  
D'IMMATRICULATION  
DES VÉHICULES

### Mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules

Le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère des Transports, Amar Bouderbala, a affirmé que le dispositif du fichier national d'immatriculation des véhicules s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, liée à la transformation numérique, et vient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire à cet égard, ce dispositif étant une première étape dans le processus de mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules ». Dans le cadre de l'activation de ce dispositif, M. Bouderbala a indiqué qu'une « plateforme numérique centrale a été mise en place pour la gestion d'une base de données centralisée unifiée et sécurisée, permettant l'interconnexion automatique et instantanée avec différents secteurs concernés, tels que les services de la Sûreté nationale, des Douanes et du ministère de l'Industrie ». Il a également souligné que cette interconnexion « permettra de réduire le phénomène de falsification des dossiers des véhicules, et de faciliter la procédure d'immatriculation et de transfert de propriété ». Ce système devrait en outre « ouvrir la voie à des services numériques futurs, tels que le traitement automatisé des données de vente en ligne ». M. Bouderbala a estimé que le fichier national d'immatriculation des véhicules « se veut un premier pas vers la concrétisation du système national intégré de gestion des véhicules, à même de permettre, à l'avenir, de contracter une assurance automobile à travers une connexion automatique aux compagnies d'assurance, la connexion aux systèmes de détection automatique des contraventions et la connexion aux systèmes de détection automatique des véhicules recherchés par les services de sécurité, en sus d'un système intégré pour le suivi du véhicule depuis l'année de sa mise en marche jusqu'à son retrait définitif de la circulation ». Dans ce contexte, il a affirmé que le nouveau système d'immatriculation des véhicules est considéré également comme « l'une des principales bases de la transition numérique réalisée par les services du ministère de l'Intérieur, en coordination avec les différents secteurs ministériels concernés par ce domaine ». Le système en question repose sur plusieurs opérations numériques, dont « la connexion directe au registre automatique de l'État civil, la lecture des données du propriétaire du véhicule comme la carte d'identité nationale pour identifier le propriétaire, sans besoin de saisir manuellement les données ». Il permet aussi d'assurer « une connexion directe à la base de données des services des douanes pour extraire les données des véhicules avec une connexion automatique à la base de données des services de la sûreté pour s'assurer de l'état des véhicules et des cas d'opposition, outre la possibilité d'opérer un suivi centralisé de traitement de l'opération », a-t-il indiqué, soulignant que « ce système sera généralisé à tous les véhicules au niveau national ». Ce projet « pilote » qui incarne sur le terrain l'une des applications pratiques de l'administration intelligente sera développé et élargi en concertation et en coordination permanente avec tous les acteurs et partenaires dans le secteur, ce qui garantit le renforcement de son efficacité et la réalisation de ses objectifs visant à améliorer le service public et à consacrer la transparence et l'efficacité ».

## ENERGIES RENOUVELABLES

### Une délégation de la BSW Solar chez Yassaâ

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ a reçu, mercredi à Alger, une délégation de l'Association allemande fédérale de l'industrie solaire (BSW Solar), conduite par le directeur général des affaires internationales, David Wedepohl, avec laquelle il a examiné les opportunités de renforcer la coopération dans le secteur des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, les deux parties ont passé en revue les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, ainsi que les opportunités de partenariat et d'investissement entre les sociétés algériennes, notamment le groupe Sonelgaz et BSW Solar qui regroupe plus de 1.100 entreprises activant dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'énergie solaire et de son stockage. Les discussions ont également porté sur les possibilités de la fabrication des composants des systèmes solaires au niveau local et de bénéficier de l'expertise allemande, afin de soutenir les efforts de transfert de technologie et de renforcer les capacités et la formation.

Il s'agit également des perspectives de coopération dans les projets liés à la production d'hydrogène vert, au transport de l'électricité et à son raccordement aux réseaux intelligents.

Dans ce cadre, les échanges ont permis d'évoquer le projet "TaqaHy+" qui vise à développer les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique en Algérie, ainsi que le mémorandum d'entente signé en février 2024, entre le groupe Sonelgaz et BSW Solar, destiné au renforcement des capacités nationales, à travers l'échange des expertises techniques et technologiques, à même de permettre à moyen-terme de fabriquer et d'intégrer localement les équipements et d'élargir la base industrielle nationale dans ce domaine. A cette occasion, M. Yassaâ a affirmé que cette coopération s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision énergétique de l'Algérie, qui place la transition énergétique durable au centre de ses priorités, en tirant profit des vastes ressources naturelles du pays, de sa main-d'œuvre qualifiée et des infrastructures disponibles.

Il a souligné l'importance de l'échange d'expertises avec la partie allemande, qualifiant "l'Association allemande de partenaire idéal pour le transfert des meilleures pratiques et des technologies modernes vers l'Algérie". De leur côté, les membres de la délégation allemande ont exprimé "leur grand intérêt pour le marché algérien qu'ils considèrent comme source d'opportunités prometteuses pour l'établissement de partenariats stratégiques à long terme, notamment dans un environnement juridique attractif et à la faveur des initiatives bilatérales conjointes", selon la même source.

Il est à signaler que l'Association allemande joue un rôle important dans le développement des politiques et des législations relatives à l'énergie solaire en Allemagne et en Europe, et contribue à l'expansion des entreprises allemandes vers les marchés internationaux à travers un accompagnement technique et professionnel, conclut le communiqué.

## PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

# Une baisse de 2,2% au 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Le dernier rapport de l'Office national des statistiques (ONS) sur l'Indice des Prix à la Production Industrielle, fait état d'une baisse de 2,2% au premier trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Ce dernier a comptabilisé une variation positive de 0,9%.

Inès B.

La variation relevée au premier trimestre 2025, et par rapport à la même période de l'année précédente s'élève à -0,8%. Les principales caractéristiques de l'évolution des prix à la production industrielle du secteur public national, au premier trimestre 2025 et par rapport au trimestre précédent, se résument comme suit : Une croissance de +0,4% s'enregistre pour les prix à la production du secteur de l'Energie, et cela après une baisse de 1,8% relevée durant le trimestre précédent. Après une hausse de 6,6%, soulevée au quatrième trimestre 2024, les prix du secteur des Mines et Carrières diminuent fortement au premier trimestre 2025, en affichant une croissance qui s'élève à -6,4%. Ce rythme de croissance résulte particulièrement de la baisse des prix de l'extraction du minerai de phosphate, soit -7,8%. Quant à la baisse relevée pour l'extraction du minerai des matières minérales, elle est de faible ampleur, soit -0,7%. Il est également noté une baisse de 4,8% s'observe au 1er trimestre 2025 pour les prix du secteur des ISMEE contre une croissance de +2,0% relevée durant le 4ème trimestre 2024. Deux branches sont à l'origine du résultat obtenu, à savoir la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques qui enregistre une baisse de



18,7%, ainsi que la fabrication de biens de consommation métalliques, où la variation constatée s'élève à -2,3%. Par ailleurs, deux variations positives se manifestent, respectivement pour la sidérurgie, transformation de fonte et acier (4,5%) et la mécanique de précision pour équipement, soit 9,7%.

Un léger recul caractérise les prix à la production du secteur des Matériaux de Construction, en inscrivant un taux de croissance qui passe de +0,9% au 4ème trimestre 2024 à +0,5% au cours du 1er trimestre 2025. Ce mouvement de recul s'explique principalement par la croissance relevée au niveau de la fabrication des produits en ciment et matériaux de construction divers, soit

+2,4% contre +5,1% soulevée durant le trimestre précédent. Après une baisse de 1,3% repérée au 4ème trimestre 2024, les prix à la production industrielle du secteur des Industries Agro-Alimentaires évoluent faiblement au cours du 1er trimestre 2025 et affichent une variation de +0,5% due essentiellement à la hausse des prix du travail de grain (1,0%). Après une hausse de 1,6% constatée au 4ème trimestre 2024, les prix du secteur des Industries Textiles accusent une baisse de 1,5% au 1er trimestre 2025, en raison de la baisse des prix des deux branches relevant du secteur, respectivement comme suit : -0,6% pour les biens intermédiaires textiles et -2,1% pour les biens de

consommation textiles. Une tendance baissière, qui est maintenue au cours du 1er trimestre 2025, après celle relevée au trimestre précédent, quoi que de faible ampleur, caractérise le secteur du Bois, Liège et Papier avec un taux de croissance qui passe de -0,7% à -2,0%. Le mouvement de croissance relevé s'explique essentiellement par la baisse des prix relative à la fabrication et transformation du papier, soit -4,9%.

Après une hausse de +1,4% relevée au 4ème trimestre 2024, une baisse considérable caractérise le secteur des Industries Diverses, en affichant une variation qui se situe à -7,3% durant le premier trimestre 2025.

I. B.

## SEAAL

### Renforcement de l'innovation et la sous-traitance

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a signé, jeudi à Alger, des conventions avec l'accélérateur public Algeria Venture et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), ainsi qu'avec nombre de micro-entreprises spécialisées dans l'innovation ouverte et la sous-traitance, dans le but d'améliorer le service public de l'eau et de l'assainissement, rapporte l'APS. Présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, et la Secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nacima Arhab, la cérémonie de signature s'est déroulée au Centre de formation aux métiers de l'eau relevant de la SEAAL. A cette occasion, le Directeur général de la SEAAL, Lyes Mihoubi, et le Directeur Général d'Algeria Venture, Lyes Abdoun, ont signé une convention-cadre, en vertu de laquelle l'accélérateur public fournira des programmes de formation aux start-up opérant dans le domaine de l'économie verte, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en Algérie, selon les

explications fournies lors de l'événement. Cette convention permettra d'établir un cadre général de coopération permettant aux start-up de proposer des solutions innovantes aux problèmes rencontrés par la SEAAL, en misant sur les technologies de pointe et l'innovation ouverte axée sur le partage de connaissances dans le cadre de partenariats. La SEAAL a également signé avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, représentée par son Directeur général, Bilal Achacha, une convention permettant à la SEAAL d'intégrer la plateforme numérique dédiée à la sous-traitance de la NESDA, en vue de faciliter les partenariats entre l'entreprise publique et les micro-entreprises opérant dans le secteur de l'eau. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé par les deux parties en mars dernier, en vue de faciliter l'accès des jeunes porteurs de micro-projets à des contrats de sous-traitance avec les entreprises économiques. La rencontre a, par ailleurs, été marquée par la signature de conventions entre la SEAAL et nombre de micro-entreprises opérant dans le domaine du bâtiment et

de la plomberie, en vue de participer à la réalisation de projets dans les wilayas d'Alger et de Tipasa. S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique a réaffirmé l'engagement du département ministériel à accompagner pleinement les start-up, soulignant que le secteur était disposé à travailler davantage avec la SEAAL pour étendre l'usage des technologies modernes dans plusieurs domaines, notamment l'irrigation. De son côté, Mme Arhab a indiqué que ces conventions visaient à trouver des solutions aux problèmes rencontrés par la SEAAL, tout en offrant des marchés aux start-up pour leurs produits et services, faisant savoir que le premier projet dans ce cadre concernera le dessalement de l'eau de mer. Lors de la rencontre, des start-up ont présenté leurs projets portant principalement sur des solutions écoresponsables en matière d'assainissement et la facilitation du paiement électronique des factures d'eau. Par la même occasion, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a présenté sa plateforme numérique dédiée à la sous-traitance.

COOPÉRATION PÉTROLIÈRE RENFORCÉE

# Sonatrach et la NOC unissent leurs forces autour de quatre accords majeurs

Quatre mémorandums d'entente ont été signés, jeudi dernier à Alger, entre des filiales et structures de Sonatrach et plusieurs compagnies libyennes, dont la National Oil Corporation (NOC), afin de renforcer la coopération technique, opérationnelle et en matière de formation dans le secteur énergétique.

La cérémonie s'est tenue au siège de Sonatrach, sous la supervision de Farid Djettou, vice-président chargé de l'exploration et de la production, représentant le PDG Rachid Hachichi. Y ont également assisté Hussain Safar, membre du Conseil d'administration de la NOC, ainsi que Youcef Khanfar et Bachir Karia, présidents des commissions d'orientation conjointes entre Sonatrach et la compagnie libyenne. Le premier mémorandum a été signé entre l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO) et la compagnie libyenne NAGECO, avec pour objectif la mutualisation des ressources pour des travaux conjoints de géophysique, de traitement et d'interprétation sismique. Le deuxième mémorandum, liant l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP) et la société libyenne JOT, porte sur la prestation de services pétroliers et gaziers, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, incluant les tests et opérations de forage de puits. Un troisième accord a été conclu entre la division Laboratoires de Sonatrach (activité Exploration/Production) et le centre de recherches pétrolières de la NOC, pour réaliser conjointement des analyses techniques dans le cadre de projets

communs. Le dernier mémorandum, signé entre Sonatrach et la NOC, ambitionne de développer la formation dans toutes les spécialités liées à la chaîne de valeur des hydrocarbures. Il prévoit l'évaluation, le développement des compétences, l'échange d'expériences et la mise à niveau des formateurs dans les structures telles que l'Institut algérien du pétrole (IAP) et l'Académie de management de Sonatrach, en collaboration avec leurs homologues libyens. Dans une allocution au nom du PDG de Sonatrach, Djettou a souligné que ces accords de coopération « instaurent un nouveau cadre stratégique entre Sonatrach et la NOC, et ouvrent des perspectives prometteuses dans des domaines hautement spécialisés ». Il a rappelé la présence continue de Sonatrach dans le secteur libyen, notamment via les contrats d'exploration sur les blocs 65 (depuis 2005) et 95/96 (depuis 2008). De son côté, Hussain Safar, membre du Conseil d'administration de la NOC, a salué la profondeur des relations historiques entre les deux pays et réaffirmé la volonté libyenne de bâtir un partenariat énergétique durable avec Sonatrach.

R. E.



## ACTIVITÉ PORTUAIRE À ALGER

### Bond de 17 % du trafic marchandises au 1er trimestre 2025

Inès B.

Le trafic des marchandises traité par l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) est en hausse puisqu'il passe d'un total de 1,97 millions de tonnes à 2,30 millions au 1er trimestre 2025, soit une augmentation de (+17,21%). A ce titre, les débarquements ont progressé à hauteur de (+18,90%) en comparaison à l'année passée avec une réalisation de 1,92 millions de tonnes. Les produits conditionnés en conteneurs sont les plus marqués par cet accroissement autant à l'import qu'à l'export selon le dernier bilan de l'EPAL. "Le contexte de ce premier trimestre 2025 est propice aux progrès dans la mesure où il s'inscrit dans une stratégie d'amélioration de la santé économique de notre pays à travers des facilitations accordées aux investissements locaux visant à faire augmenter les exportations, d'une part et à garantir l'auto-suffisance alimentaire de notre pays, d'autre part", indique l'EPAL. C'est également dans une conjoncture de fête liée au mois sacré du Ramadan que se passe ce début de l'exercice 2025 pour lequel des résultats hautement favorables sont enregistrés. A l'instar du trafic de la navigation qui est en nette croissance avec un taux de (+9,41%) par rapport à la même période de l'année passée, un total de 430 navires est entré au port d'Alger dont 362 navires opérants contre 314 navires pour la même période de l'année passée. A l'export, hormis les produits pétroliers dont le trafic a subi un déclin, le tonnage des produits conteneurisés est bien au-delà de ce qui a été enregistré pour le 1er trimestre 2024 portant de fait l'évolution du tonnage embarqué à 379 451 tonnes contre 347 111 tonnes pour le trimestre

de l'année écoulée. Le trafic des conteneurs s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue en augmentant de (+57,55%) sur les conteneurs EVP débarqués et de (+16,35%) sur les conteneurs EVP embarqués. Le nombre de passagers reste élevé à la gare maritime du port d'Alger, avec un trafic global de 57 395 voyageurs au premier trimestre 2025, contre 38 215 à la même période l'année précédente, soit une hausse de 50%. L'attente moyenne en rade des navires est passée de 1,43 jour en 1er Trimestre 2024 à 1,70 jours en ce 1er Trimestre 2025, une légère hausse est de ce fait observée. Le séjour à quai est lui de 3,78 jours contre 4,28 jours au 1er Trimestre de l'année précédente, soit une amélioration de traitement des navires par l'EPAL est observée au vu d'un trafic de navigation plus important qu'au premier trimestre 2024. Ce premier trimestre 2025, a été marqué par une accélération du nombre de navires à l'entrée du port d'Alger, avec un total de 430 navires contre 393 navires au premier trimestre de l'année passée, la croissance est de (+9,41%). Cette hausse ne concerne que les navires opérants qui sont de 362 alors qu'ils étaient de 314 au premier trimestre 2024 soit (+15,29%), en contrepartie, les

navires non opérants ont baissé de (-13,92%). Il est utile de rappeler qu'on entend par navires opérants tout navire qui a effectué un déchargement/chargement de marchandises. Somme toute, la majorité des types de navires sont en hausse avec des niveaux d'évolution variables, en l'occurrence, les navires de type Car-ferries, cargos et les porte-conteneurs (affectés à l'EPAL) ont augmenté avec des taux de : (+78,57%), (+26,83%), (+26,39%) respectivement. "Néanmoins, nous avons enregistré des baisses pour les navires de types : porte-conteneurs (affectés à DP-World) ainsi que les vraquiers, ces diminutions sont estimées à (-19,28%) et (-18,18%) respectivement", ajoute l'EPAL. Au 31 Mars 2025, les résultats enregistrés sont plus que favorables avec un trafic des marchandises traité par l'EPAL qui s'élève à 2 303 456 tonnes contre 1 965 260 tonnes pour le premier trimestre 2024, soit une hausse de (+17,21%). Cet accroissement touche autant l'import que l'export avec toutefois une évolution plus remarquable des importations qui sont de 1 924 005 tonnes au lieu de 1 618 149 tonnes pour la même période de l'année écoulée, l'évolution est donc de (+18,90%). Les marchandises conteneurisées ont large-

ment contribué à ces remarquables réalisations avec une part de 33% sur le tonnage des marchandises à l'import et de 49% sur l'export. Une légère régression est toutefois remarquée pour la branche agro-alimentaire en vrac, à l'exemple du blé et des autres céréales (orge, pois-chiches, lentilles...etc.) avec des baisses respectives de (-1,18%) et (-61,81%). L'export n'est pas en reste, avec une croissance de (+9,32%) par rapport au trimestre de l'exercice 2024 et un tonnage embarqué de 379 451 tonnes en ce trimestre. Les marchandises conteneurisées ont largement contribué à ces remarquables réalisations avec une part de 33% sur le tonnage des marchandises à l'import et de 49% sur l'export. Une légère régression est toutefois remarquée pour la branche agro-alimentaire en vrac, à l'exemple du blé et des autres céréales (orge, pois-chiches, lentilles...etc.) avec des baisses respectives de (-1,18%) et (-61,81%). Ces résultats très positifs sont vraisemblablement la conséquence des cadences de déchargement plus soutenues et en continu 24H/24 qui ont débuté au milieu du mois de février 2025.

I. B.

## IMPORTATION DE MARCHANDISES EN L'ÉTAT

### Les opérateurs appelés à régulariser leur situation

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, les opérateurs économiques actifs dans l'importation de biens destinés à la revente en l'état, notamment ceux dont les marchandises sont actuellement blo-

quées dans les ports faute de domiciliation bancaire ou de procédures de dédouanement, à mettre à jour leur situation administrative. Selon le communiqué du ministère, les opérateurs concernés doivent transmettre, dans les

plus brefs délais, les pièces suivantes : Une copie du registre de commerce ; une copie de l'avis d'arrivée des marchandises ; une facture définitive ; le document de domiciliation bancaire, s'il est disponible.

ILLIZI

# Un plan d'action préventif contre les feux de forêts

Le plan de prévention, dont la mise en œuvre se poursuivra jusqu'à la fin octobre 2025, s'articule autour de 4 axes principaux, englobant les aspects juridique, opérationnel préventif et évaluatif, a expliqué la chargée de communication à la Conservation des forêts, Amel Belghit. Il comporte plusieurs activités préventives et opérationnelles, dont des campagnes de sensibilisation dans les zones forestières et agricoles.

Un plan d'action préventif des risques de feux de forêts et de récoltes agricoles a été mis en place dans la wilaya d'Illizi par la Conservation des forêts, a-t-on appris samedi auprès de cette institution.

L'opération vise à améliorer la prédisposition et la coordination des différents acteurs locaux concernés par la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, dont la Protection civile et les secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'agriculture et des forêts, en plus des communes, à travers la mobilisation des ressources et la prompt intervention en cas d'incendie, a-t-on indiqué.

Le plan de prévention, dont la mise en œuvre se poursuivra jusqu'à la fin octobre 2025, s'articule autour de 4 axes principaux, englobant les aspects juridique, opérationnel préventif et évaluatif, a expliqué la chargée de communication à la Conservation des forêts, Amel Belghit.

Il comporte plusieurs activités préventives et opérationnelles, dont des campagnes de sensibilisation dans les zones forestières et agricoles et à travers distribution de dépliants, et l'animation d'émissions.

radiophoniques et via les réseaux sociaux, en vue d'alerter le citoyen sur les risques d'incendies et leur impact négatif sur l'environnement, la santé et l'économie, a-t-elle ajouté. Par



ailleurs, des sorties d'inspection et de contrôle sont également menées par les agents forestiers, ainsi que des actions de coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile et des communes, en plus de campagnes de sensibilisation en zones forestières et rurales, à l'instar d'Iherhar, Sameg, Benzait, Imessouane, Tin-Tourha, Sidi-Bouslah, Belbachir et

Bordj Omar-Idriss. Selon la même source, des groupes de travail ont été aussi constitués pour accompagner les opérations de moisson au niveau des exploitations agricoles de Rourdh-Ennousse, dans la commune de Bordj Omar-Idriss, outre la mise sur pied de rencontres de sensibilisation en coordination avec la Caisse régionale de mutualité agricole et la

Chambre de l'Agriculture, et des cours religieux avec le concours du secteur des Affaires religieuses sur la préservation du patrimoine forestier et la protection des récoltes agricoles. La Conservation des forêts d'illizi cherche, à travers ce plan d'action, à ancrer la culture de la prévention des risques d'incendies et d'améliorer la coordination avec les différents acteurs concernés en vue de préserver.

IN GUEZZAM

## Saisie de plus de 150.000 capsules psychotropes

Dans le cadre de ses efforts de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, la police d'In Guezzam, représentée par la Sûreté de la circonscription administrative de Tin Zaouatine, a réussi récemment à interpellé cinq (05) individus opérant au sein d'un réseau criminel, et saisir pas moins de 151.050 comprimés de substances psychotropes de type Prégabaline (300 mg). C'est ce qu'annonce ce vendredi la DGSN dans un communiqué accompagné

d'une vidéo. Cette opération de qualité a été menée suite à des informations faisant état de la présence d'individus suspects se livrant à la distribution de substances psychotropes. Les enquêteurs de la sûreté ont pu identifier et arrêter deux individus. Trois autres suspects du réseau criminel, originaires de Tamarrasset, ont été interpellés par la suite. L'affaire, qui a été instruite sous la supervision du parquet territorialement compétent, a également donné lieu à la saisie

d'une moto utilisée pour transporter et la distribuer ces toxines. Après finalisation des procédures légales d'usage, les suspects ont été déférés devant le Procureur de la République près le Tribunal de Tamarrasset pour possession, stockage, transport et vente illégaux de substances psychotropes au sein d'un groupe criminel organisé, importation illégale de substances psychotropes, blanchiment d'argent et contrebande de nature dangereuse menaçant la santé publique.

TOUGGOURT

## Plusieurs projets en réalisation pour la promotion des activités sportives et juvéniles

Pas moins de 22 projets sont en cours de réalisation dans le cadre des efforts visant la promotion des activités sportives et juvéniles dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris récemment auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Ce programme, doté d'une enveloppe de plus de 450 millions DA, englobe la réhabilitation de stades communaux de football, à

l'instar de ceux de Tebesbest, El-Hedjira et Mégarine, la réalisation de neuf (9) aires de boules et l'aménagement de campings et auberges de jeunes dans les communes de Nezla et Taïbet, a-t-on indiqué. Il concerne aussi la réalisation d'une piscine au niveau du complexe de proximité de Mégarine, a-t-on ajouté, en signalant l'inscription d'un projet pour la réalisation du nouveau siège de la

DJS, pour un financement de 180 millions DA, et la rénovation d'équipements et matériels destinés aux structures sportives et juvéniles. La concrétisation de ces opérations vise à créer un environnement adéquat pour le développement des activités sportives et juvéniles dans la région, en plus d'encourager l'adhésion des jeunes à ces activités, a conclu la même source.

ORAN

## 49 blessés suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs à Gdyl

Quarante-neuf (49) personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus, survenu vendredi dans la commune de Gdyl (Oran), selon la direction locale de la Protection civile. Le médecin commandant Behloul Mohamed Sofiane a précisé que le bus, qui s'est renversé au niveau de la Route nationale RN11, venait de la wilaya de Relizane en direction de la plage, avec à son bord 51 passagers. La même source a indiqué que 49 passagers ont été blessés, sans gravité, et ont été évacués vers l'hôpital local. Les services de la Protection civile ont mobilisé pour leur intervention deux camions de secours et cinq ambulances. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances de l'accident.

TOUGGOURT

## 700 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 711 foyers dans les communes de Tougourt et Taïbet ont été raccordés au réseau de gaz naturel, dans le cadre de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. Dotée d'un financement de 63 millions DA, l'opération a donné lieu au raccordement de 671 foyers au niveau du nouveau pôle urbain "El-Moustakbel" à Tougourt et de 40 autres dans la localité de Delilia, dans la commune de Taïbet, avec l'installation d'un réseau de 4,5 km linéaires. L'évènement a été également mis à profit pour la mise en service d'un projet d'extension, sur 5 km, du réseau d'électricité au niveau de la cité El-Moustakbel Sud-3. Les autorités locales ont procédé, en outre, à la mise en service d'un réseau d'électrification agricole au profit de cinq (5) exploitations dans la commune de zaouïa El-Abidia.

BEM-BAC À OUARGLA ET IN-SALAH

## Les meilleurs lauréats honorés

Les meilleurs lauréats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, session juin 2024, dans les wilayas d'Ouargla et In Salah ont été honorés lors de cérémonies présidées jeudi par les autorités locales, en présence des élus locaux, des représentants du secteur de l'éducation et des parents d'élèves. Ainsi, dans la wilaya de Ouargla, la cérémonie a été marquée par la distinction de huit lauréats du BEM et Bac (quatre de chaque examen), ainsi que de l'élève Mohamed Amir ayant décroché la médaille d'argent aux Olympiades de mathématiques, et des établissements scolaires qui se sont distingués durant l'année scolaire. L'occasion a été également marquée par des interventions mettant en avant les efforts fournis tout au long de la saison par le corps enseignant pour l'obtention de ces résultats honorables, appuyés par la détermination de l'Etat à soutenir le secteur de l'Education à travers la réalisation de structures pédagogiques, la mobilisation du transport scolaire, l'ouverture de cantines et la réunion de conditions adéquates pour une bonne scolarisation dans les différentes régions de la wilaya. A In-Salah, le directeur de l'éducation de la wilaya, Ali Karzi, a, à indiqué que les bons résultats obtenus aux épreuves du BEM et du BAC par la wilaya, constitue un déclic pour d'autres succès futurs.

FILTRATION, DÉTOXIFICATION

# Des aliments bénéfiques pour l'amélioration des fonctions du foie et des reins

Constituant de véritables stations d'épuration de notre organisme, le foie et les reins méritent une attention quotidienne toute particulière. Pour cela, le renforcement naturel de ces organes vitaux est possible grâce à certains aliments, au demeurant leur véritable bouclier protecteur.

La détoxification naturelle de notre corps repose en grande partie sur deux organes essentiels : le foie et les reins. Ces filtres biologiques travaillent sans relâche pour éliminer les toxines et maintenir notre équilibre interne. Face aux agressions quotidiennes comme la pollution, le stress et l'alimentation transformée, il existe des alliés puissants sous forme de fruits et légumes, accessibles et savoureux, capables de soutenir efficacement ces fonctions vitales. C'est ce que confirment des études récentes, relayées par de nombreuses revues scientifiques montrant qu'une consommation régulière de certains fruits peut améliorer jusqu'à 30 % les fonctions de filtration et de détoxification.

« Ce sont notamment les fruits rouges, des concentrés d'antioxydants pour les organes filtres. Les fruits aux teintes pourpres et rouges constituent de véritables trésors pour la santé hépatique et rénale. Leur richesse en composés bioactifs en fait des champions de la détoxification naturelle », souligne Futura Science. La grenade se distingue particulièrement par sa teneur exceptionnelle en punicalagins, des antioxydants puissants qui réduisent l'inflammation rénale. Des recherches médicales ont démontré que ce fruit peut diminuer significativement le taux de toxines chez les patients dialysés. Une simple portion quotidienne de ces perles rubis suffit pour renfor-



cer vos reins contre les agressions extérieures. Les fruits rafraîchissants offrent une hydratation réparatrice. En effet, l'hydratation représente un facteur clé dans la détoxification naturelle.

Certains fruits combinant forte teneur en eau et composés bénéfiques méritent une place privilégiée dans notre alimentation. Ainsi, « la pastèque, loin d'être un simple fruit désaltérant estival, agit comme un diurétique naturel qui stimule l'élimination des toxines sans surcharger les reins. Sa teneur en citrulline améliore la circulation sanguine et réduit le taux d'ammoniac dans l'organisme, soulageant ainsi le travail du foie et des reins. En périodes chaudes,

quelques tranches fraîches préviennent la déshydratation qui sollicite excessivement vos organes filtres ». Le mosambi (lime douce) contient des limonoïdes qui activent les enzymes hépatiques responsables de l'élimination des toxines. Ce fruit, particulièrement recommandé en cas de digestion difficile, offre une stimulation douce mais efficace du foie. Son jus, consommé sans ajout de sucre ou de sel, revitalise les cellules hépatiques tout en rafraîchissant l'organisme. Le citron est également recommandé par les experts. Sa teneur en vitamine C en fait un allié pour lutter contre les calculs rénaux. Une étude a également démontré que boire chaque jour un demi verre de jus

de citron dilué dans de l'eau est efficace pour augmenter le taux de citrate urinaire et réduire le risque de calculs. Une consommation régulière de jus de citron peut également contribuer à réduire le taux d'acide urique, qui favorise la fatigue rénale en taux élevé.

## PRÉSERVER LA SANTÉ HÉPATIQUE ET RÉNALE

Autre aliment, le persil. Cette plante a des effets protecteurs sur nos reins. Les propriétés antioxydantes du persil contribuent en effet à réduire le stress oxydatif, un facteur crucial en cas de maladie rénale. Le persil contient d'ailleurs plusieurs flavonoïdes (antioxydants), des composés connus pour leurs

puissants effets anti-inflammatoires. Une étude de 2021 qui montre que le persil pouvait renforcer la fonction rénale en luttant contre le stress oxydatif (fonction des antioxydants).

Une autre étude publiée en 2017 a prouvé que des rats, traités en persil contre des calculs rénaux, présentaient une diminution de l'excrétion urinaire de calcium et de protéines. Les experts recommandent aussi de miser sur les concombres, très riches en eau (95%) pour prendre soin de nos reins. En nous hydratant, ils aident à éliminer les déchets des reins, comme la créatine et l'acide urique. Outre le concombre, l'idéal est de privilégier une alimentation équilibrée et riche en eau pour prendre soin de nos reins et de notre foie, en optant pour les agrumes, les fruits rouges, la pastèque ou encore la pomme. Il est essentiel de privilégier une alimentation riche en fibres et pauvre en produits transformés pour réduire la charge toxique initiale. Les aliments détoxifiants agissent alors plus efficacement sur un terrain moins encombré. Pour profiter des bienfaits de ces aliments, quelques habitudes complémentaires s'avèrent primordiales, telles que l'hydratation : boire suffisamment d'eau tout au long de la journée pour faciliter l'élimination des toxines. L'activité physique régulière stimule la circulation sanguine et le métabolisme, optimisant ainsi le fonctionnement des organes filtres. **A.B**

## RISQUES D'INTOXICATIONS ALIMENTAIRES EN ÉTÉ

### La vigilance est de mise

Les intoxications alimentaires constituent l'un des problèmes de santé les plus fréquents durant la période estivale, en raison de la hausse des températures favorisant une prolifération rapide des bactéries dans les aliments, en l'absence de conditions de conservation et d'hygiène, d'où la nécessité de renforcer davantage la vigilance et le contrôle afin de préserver la santé publique.

A ce propos, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra a souligné que la hausse des températures et du taux d'humidité durant l'été représente l'un des principaux facteurs accélérant la croissance des bactéries dans les denrées alimentaires, ce qui entraîne une recrudescence des cas d'intoxication alimentaire durant cette période de l'année, ajoutant que le mauvais stockage des aliments et leur conservation à des températures inappropriées contribuent à aggraver la situation. Parmi les autres causes susceptibles de provoquer l'intoxication, figurent la contamination des aliments, la négligence de l'hygiène personnelle et de la propreté des ustensiles, ainsi que la consommation de produits insuffisamment cuits, explique M. Bouamra.

Pour les catégories les plus exposées aux intoxications alimentaires, le DG de l'INSP a précisé qu'il s'agit des per-

sonnes à faible immunité, notamment les enfants dont le système immunitaire est encore en développement, les personnes âgées dont les défenses immunitaires diminuent avec l'âge, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes, chez qui l'intoxication peut entraîner une fausse couche ou un accouchement prématuré.

#### MULTIPLIER LES CONTRÔLES POUR PRÉSERVER LA SANTÉ PUBLIQUE

Afin de renforcer la prévention, M. Bouamra a souligné la nécessité de consommer des aliments frais et récemment cuits, tout en veillant à leur conservation à des températures appropriées, ainsi que de respecter les règles d'hygiène personnelle et de la propreté des ustensiles de cuisine.

Il a appelé les consommateurs à éviter les aliments de provenance douteuse et à consulter un médecin dès l'apparition de symptômes évocateurs d'une intoxication. De son côté, le président de l'Ordre Algérien des Médecins, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a mis en garde contre les dangers liés au non-respect des conditions de conservation des aliments ou à la consommation de produits exposés à l'air libre, notamment en période de fortes chaleurs, ce qui favorise une prolifération exponentielle des germes pouvant entraîner des

intoxications alimentaires nécessitant une admission en réanimation.

Il a également insisté sur l'importance de la vigilance lorsqu'il s'agit de la restauration rapide (fast-food), qui représentent une source majeure d'intoxication alimentaire, appelant les estivants fréquentant les plages et les espaces de loisirs à conserver correctement les plats préparés à domicile et à faire preuve de prudence avec les produits prêts à consommer, leur contrôle étant difficile.

#### GARE AUX NÉGLIGENCE

De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a expliqué que l'intoxication alimentaire peut résulter de négligences de la part du producteur, des opérateurs économiques, des vendeurs ou même des consommateurs eux-mêmes. Il a ainsi appelé l'ensemble des acteurs à faire preuve de vigilance et à assumer pleinement leur responsabilité dans la garantie de la sécurité alimentaire.

Il a également souligné que de nombreux cas d'intoxications alimentaires surviennent dans des contextes collectifs, notamment dans les restaurants ou lors de mariages et de banquets, ce qui nécessite une vigilance accrue de la part des organisateurs de ces événements

avec la désignation de spécialistes pour superviser le contrôle sanitaire des aliments servis.

M. Zebdi a révélé plusieurs manquements contribuant à l'augmentation des cas d'intoxication, notamment l'interruption de la chaîne du froid, à laquelle certains recourent pour réduire la consommation électrique, surtout pendant la nuit, ainsi que les mauvaises manipulations des aliments, que ce soit à mains nues ou à l'aide d'ustensiles contaminés.

Concernant les produits les plus souvent en cause dans les intoxications, les produits laitiers et ses dérivés arrivent en tête, suivis par les viandes de toutes sortes, puis les œufs et les préparations qui en contiennent, comme les sauces et les pâtisseries. Sur la sensibilisation, l'intervenant a mis en avant l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation pendant la saison estivale, à travers des visites de terrain en coordination avec les partenaires institutionnels, ainsi que la diffusion de spots de sensibilisation sur les réseaux sociaux. En conclusion, M. Zebdi a appelé les consommateurs à faire preuve de davantage de conscience sanitaire, à ne pas prendre à la légère la manipulation des denrées sensibles et à veiller au respect de la chaîne du froid pour préserver leur santé.

SOUDAN

# L'ONU appelle au soutien des déplacés pour un retour à leurs régions

Face à cette situation, le Haut Commissariat aux Réfugiés appelle à la mobilisation de la communauté internationale, afin de répondre aux besoins urgents des populations déplacées : accès à l'eau potable, soutien aux centres de santé (prévention des épidémies telles le choléra), distribution de produits de première nécessité (litière, produits d'hygiène).

**A** lors que plus de 1,3 million de Soudanais déplacés de force commencent à regagner leurs régions d'origine, notamment dans les États de Khartoum, de Sennar et d'Al Jazirah, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) lance un appel urgent à la solidarité internationale en faveur de ce peuple meurtri par une guerre dévastatrice.

Malgré la persistance des combats dans une grande partie du pays, certaines zones connaissent une accalmie relative, ce qui a permis à ces populations, dont 300 000 réfugiés, d'entamer un retour progressif. Cependant, le HCR alerte sur les conditions extrêmement précaires dans lesquelles s'effectuent ces retours : infrastructures détruites, services de base inexistant, et risques sanitaires élevés. En visite à Khartoum, les directeurs régionaux du HCR et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont constaté l'ampleur des destructions et la profonde détérioration

des conditions de vie. « Ces retours ne sont pas seulement l'expression d'un attachement à la terre natale, ils traduisent un appel désespéré à la paix », a déclaré Mamadou Dian Balde, coordinateur régional du HCR pour la crise soudanaise, à son retour de Khartoum et de Wadi Halfa, près de la frontière égyptienne. Face à cette situation, le HCR appelle la communauté internationale à se mobiliser pour répondre aux besoins urgents des populations déplacées : accès à l'eau potable, soutien aux centres de santé pour prévenir la propagation de maladies comme le choléra, distribution de produits de première nécessité, notamment la literie et les articles d'hygiène. « Nous menons une véritable course contre la montre pour dégager les décombres, rétablir l'électricité, l'eau et les soins médicaux », a affirmé Abdallah Al Dardari, directeur régional du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour les États arabes. Il souligne aussi l'importance d'un soutien à



long terme, notamment en matière d'emploi, de relance économique et de santé mentale. Depuis Port-Soudan, le directeur régional de l'OIM, Othman Belbeisi, a insisté sur la nécessité de respecter le caractère volontaire et digne du retour : « Ces milliers de personnes rentrent poussées par l'espoir, la résilience et un attachement profond à leur pays. Mais il est essentiel que ce retour reste un choix éclairé et respectueux de leur dignité. » Malgré ces retours encourageants, l'exode se poursuit : chaque jour, des centaines de Soudanais fuient encore les violences, tant à l'intérieur du pays que vers l'étranger, en particulier dans

les régions du Darfour et du Kordofan, toujours en proie à des affrontements. Depuis le début du conflit entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide, plus de 12 millions de personnes ont été déplacées. Parmi elles, plus de 4 millions ont trouvé refuge dans les pays voisins, dont 3,2 millions de réfugiés soudanais et quelque 800 000 réfugiés d'autres nationalités qui avaient été accueillis au Soudan et qui ont finalement dû fuir à leur tour. Au total, le nombre de réfugiés soudanais dans la région, y compris ceux déplacés avant ce conflit, s'élève désormais à près de 4 millions, selon les chiffres du HCR.

PHNOM PENH

## Appel au cessez le feu, après les affrontements meurtriers

Les combats frontaliers entre le Cambodge et la Thaïlande ont fait 33 morts de part et d'autre de la frontière, selon les derniers bilans disponibles samedi. Alors que chaque camp s'accuse mutuellement d'avoir ouvert le feu en premier, Phnom Penh appelle son voisin à un "cessez-le-feu immédiat".

Affrontements meurtriers entre le Cambodge et la Thaïlande. Les combats frontaliers entre les deux pays ont fait au moins 33 morts de part et d'autre de la frontière, selon les derniers bilans disponibles samedi 26 juillet. Phnom Penh appelle son voisin à un "cessez-le-feu immédiat".

Ce différend frontalier couve de longue date et a dégénéré jeudi en affrontements impliquant des avions de combat,

des tanks, des troupes au sol et des tirs d'artillerie - un niveau de violence jamais vu depuis 2011, qui a conduit le Conseil de sécurité de l'ONU à se réunir d'urgence.

Samedi, le ministère cambodgien de la Défense a indiqué que 13 personnes avaient été tuées et 71 autres blessées du côté cambodgien. L'armée thaïlandaise a, pour sa part, indiqué que cinq soldats avaient été tués vendredi, ce qui porte le bilan à 20 morts côté thaïlandais (14 civils et six militaires).

Au total, le bilan dépasse désormais celui de la précédente série d'affrontements frontaliers majeurs entre les deux pays, qui avaient fait 28 morts entre 2008 et 2011. Les deux camps ont signalé des heurts vers 5 h (22 h GMT vendredi).

Phnom Penh a accusé les forces thaïlandaises d'avoir tiré "cinq obus d'artillerie lourde" contre plusieurs lieux de la province de Pursat, frontalière de la Thaïlande. Les affrontements ont contraint plus de 138 000 personnes à évacuer les régions thaïlandaises adossées à la frontière, tandis qu'au Cambodge, plus de 35 000 personnes ont dû fuir leurs domiciles.

À l'issue de la réunion à huis clos du Conseil de sécurité de l'ONU à New York, l'ambassadeur cambodgien aux Nations unies, Chhea Keo, a indiqué que son pays souhaitait un cessez-le-feu. "Le Cambodge a demandé un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et nous avons également appelé à une résolution pacifique du conflit", a-t-il déclaré à la presse.

TCHAD

## Le choléra fait quatre morts dans un camp de réfugiés

Une épidémie de choléra a fait quatre morts dans le camp de réfugiés de Dougui, situé dans la province tchadienne du Ouaddaï (est), a annoncé vendredi le ministère de la Santé publique et de la Prévention. A ce jour, 42 cas suspects ont été enregistrés, dont quatre décès, a-t-il précisé dans un communiqué, en indiquant que des prélèvements avaient été réalisés et envoyés à N'Djamena pour analyse. Celle-ci a confirmé la présence de la bactérie *Vibrio cholerae*, responsable du choléra, dans deux échantillons.

Pour éviter toute propagation de cette épidémie, le ministère a invité la population à éviter de toucher les corps suspects sans protection appropriée et à se faire aider par le personnel de santé, à limiter les rassemblements sociaux, à respecter rigoureusement les règles d'hygiène, comme laver les fruits et légumes avant de les consommer, et à signaler immédiatement tout cas suspect à la formation sanitaire la plus proche. Toutefois, le ministère a assuré que toutes les mesures étaient prises pour

une bonne gestion afin de circonscrire l'épidémie dans le temps et l'espace. Il a appelé à la vigilance de tous pour protéger la santé collective. Récemment, une vaste épidémie de choléra a éclaté au Soudan, pays voisin du Tchad. L'Organisation mondiale de la santé a averti le 11 juillet que les cas de choléra au Soudan étaient en passe d'augmenter et pourraient se propager aux pays voisins, notamment le Tchad, lequel accueille des centaines de milliers de réfugiés fuyant le conflit armé au Soudan.

INDE

## 07 enfants tués et 26 blessés dans l'effondrement d'une école

Au moins sept enfants ont été tués et 26 blessés vendredi matin dans l'effondrement d'une partie d'une école publique dans l'ouest de l'Inde, a indiqué la police locale. L'accident s'est produit alors que les élèves étaient en classe, d'après Nand Kishore, un responsable de la police de l'État du Rajasthan. « Une soixantaine d'élèves, d'enseignants et membres du personnel se trouvaient dans l'établissement scolaire quand une partie du toit et du bâtiment s'est effondrée », ont rapporté les médias locaux. Des villageois se sont précipités sur le site de l'accident pour porter secours aux victimes qui ont été transportées vers des établissements médicaux, dans le district de Jhalawar, à environ 322 kilomètres de Jaipur, la capitale de l'État du Rajasthan.

KAZAKHISTAN

## Disparition d'un hélicoptère militaire

Un hélicoptère militaire EC-145 de l'armée de l'air kazakhe avec trois membres d'équipage à son bord a disparu des radars lors d'un vol régulier dans la région d'Almaty (sud-est), a annoncé vendredi le ministère de la Défense. Des opérations de recherche et de secours sont actuellement en cours, a-t-il ajouté. Des unités du ministère des Situations d'urgence, ainsi que deux hélicoptères de Kazaviaspas, une unité de secours dépendant du ministère, ont été immédiatement dépêchés dans la région. Plus de 100 personnes et 15 unités d'équipement, dont des avions et des drones, ont été déployées, selon l'agence de presse officielle Kazinform. A la demande du ministère de la Défense, une commission spéciale a été envoyée sur place pour enquêter sur les circonstances de cet incident.

ESPACE

## Mission habitée vers la Station spatiale internationale: décollage le 31 juillet 2025

La NASA et Space X visent le 31 juillet pour le lancement de leur prochaine mission habitée vers la Station spatiale internationale (ISS), a annoncé jeudi l'agence spatiale américaine. Le décollage est prévu jeudi prochain à 12H09, heure de l'Est des États-Unis (16H09 GMT), depuis le Centre spatial Kennedy de la NASA en Floride. L'amarrage à l'ISS est prévu autour de trois heures du matin, samedi 2 août. La nouvelle mission, de nom de code Crew-11, transportera vers l'ISS les astronautes de la NASA, Zena Cardman et Mike Fincke, l'astronaute de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale, Kimiya Yui, et le cosmonaute de Roscosmos, Oleg Platonov. Il s'agit de la 11e mission de rotation d'équipage menée en partenariat avec SpaceX dans le cadre du Programme d'équipage commercial de la NASA. Cette initiative vise à fournir une transportation sûre, fiable et rentable vers et depuis l'ISS à l'aide de vaisseaux spatiaux commerciaux.

MONDIAL 2026

# La Guinée recevra l'EN au... Maroc

Marouane A.

La Fédération guinéenne de football a annoncé les lieux de ses deux prochains matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, dont celui de la 8e journée face à l'Algérie. La Guinée qui est actuellement 5e du groupe G avec 7 points va d'abord affronter la Somalie le 5 septembre, avant de recevoir l'Algérie le 8 du même mois, pour espérer se rapprocher des deux premières places du classement. La fédération guinéenne qui ne peut recevoir à domicile en raison d'un stade national qui n'est pas aux normes, tout comme la Somalie, va disputer son premier match de rentrée au stade Nelson Mandela de Kampala en Ouganda avant de voyager au Maroc. En effet, les guinéens ont

choisi de recevoir l'Algérie au stade Mohamed V de Casablanca, le lundi 8 septembre 2025 à 16h. Le Sylli National a déjà disputé deux matchs au Maroc dans le cadre des éliminatoires au mondial, en recevant l'Ouganda à Berkane puis le Mozambique à El Jadida. Pour rappel, lors des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022, les verts s'étaient déjà retrouvés dans une situation similaire, lorsque le Burkina Faso a décidé de recevoir au stade de Marrakech. Concernant la situation du groupe, l'Algérie est en tête avec 15 points, devançant le Mozambique qui en compte 12. Les hommes de Petkovic vont donc recevoir le Botswana au stade Ait Ahmed de Tizi Ouzou le vendredi 5 septembre à 17h, avant de se déplacer à Casablanca pour affronter la Guinée.



## PRÉPARER BIEN CES MATCHS

Si certains se demandent ce que fera le président de la FAF, Walid Sadi, face à cette situation inédite, certains proches de lui affirment qu'il entend prendre ses dispositions pour que la sélection soit mise dans les

meilleures dispositions possibles afin de bien négocier ce virage et cette phase qualificative au Mondial. Tous les matchs restent importants pour les Verts à ce stade de la compétition et on ne doit négliger aucun facteur. La Guinée souhaite, sans doute, nous déstabiliser en

faisant ce choix de recevoir chez le voisin de l'Ouest, mais les responsables de la Fédération, eux, restent zen et ont l'habitude de ce genre de procédé. D'ailleurs, Sadi entend mettre tous les moyens à la disposition de Petkovic pour préparer cette rencontre importante face à un adversaire qui n'est pas facile à manier. Il est clair qu'il faudra, par exemple, se rendre tôt à Casablanca pour bien préparer cette empoignade, afin de s'acclimater convenablement, et d'avoir donc les mêmes chances que l'adversaire de réussir un résultat probant qui devrait pouvoir consolider la première place à la sélection nationale. L'EN souhaite faire le plein lors de ces deux rencontres pour éviter tout calcul lors des prochaines journées.

M. A.

CHAN-2025

## Bougherra évalue ses joueurs dans un match d'application

Le sélectionneur national de l'équipe de football A' Madjid Bougherra a organisé un match d'application pour ces joueurs au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), afin de jauger leur condition physique et d'évaluer leur assimilation des consignes tactiques, en prévision de la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), prévue du 2 au 30 août en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, a indiqué la Fédération algérienne de Football (FAF) sur son site officiel. Durant ce match entre les joueurs, inscrit dans la poursuite de la préparation de l'équipe, le staff technique a réparti l'effectif en deux équipes qui se sont affrontées pendant 50 minutes dans une ambiance dynamique et engagée.

Six éléments ont été exemptés de cette séance, étant soumis à un programme d'entraînement spécifique. Par ailleurs, Naoufel Khacef a rejoint le stage des "Verts" ce jeudi. Il suit une préparation physique intensive afin d'optimiser sa forme, et avec son intégration, le groupe est désormais au complet, et ce, pour la pre-

mière fois depuis le début du rassemblement. Pour rappel, le sélectionneur national a retenu une liste finale de 26 joueurs pour cette compétition, après avoir initialement convoqué un groupe élargi de 28 éléments.

MC ORAN

## Belkhiter, cinquième recrue estivale

L'ancien défenseur international de l'ASO Chlef, Mokhtar Belkhiter, a officialisé vendredi son retour au MC Oran, en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué. Formé au MCO, Belkhiter (33 ans) avait évolué sous les couleurs du club oranais en tant que junior, avant de rejoindre l'USM Blida (2010-2013), pour sa première expérience professionnelle. Il s'est distingué ensuite avec le MCE Eulma (2013-2015), ce qui lui avait permis de taper dans l'œil des Tunisiens du Club Africain (2016-2020), remportant deux Coupes de Tunisie en 2017 et 2018. Il a eu une courte aventure avec le club saoudien d'Al-Qadisiyah en 2019. Il revient au pays pour endosser le maillot du CR Belouizdad, avec lequel il décroche trois titres de champion : 2021, 2022, et 2023, avant d'opter

pour l'ASO Chlef. Il devient la cinquième recrue estivale des "Hamroua", après le milieu de terrain botswanais Gape Edwin Mohutsiwa (ASO Chlef), les défenseurs Abderrahim Hamra (ASO Chlef) et Oussama Kadour (USM Khenchela), et le milieu de terrain Chakib Aoudjane (ES Mostaganem).

MC ALGER

## Infantino présente ses félicitations au «Doyen»

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a félicité le MC Alger, sacré champion de Ligue 1 Mobilis 2024-2025, en adressant un message au président de la Fédération algérienne (FAF), Walid Sadi. " Cher président, par ce courrier, je tiens à féliciter chaleureusement les nouveaux champions d'Algérie, le MC Alger. Leurs efforts inlassables et leurs résultats tout au long de la saison ont porté leurs fruits et leur ont permis de remporter ce nouveau titre important. Félicitations à tous les membres de l'équipe et du club pour cette grande réussite", a écrit Infantino dans son message de félicitations.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 DE KARATÉ

## Aymen Benkhedda sacré en cadets

Le karatéka algérien Aymen Benkhedda (cadets, -52 kg) a été sacré champion d'Afrique 2025 de sa catégorie, en s'imposant en finale devant le Nigérien Ayatoulahi Chekaraou Gado, vendredi à Abuja (Nigeria). A la faveur de cette victoire, Benkhedda conserve le titre continental obtenu en 2024 en Tunisie. Les médailles de bronze de cette catégorie sont revenues au Sud-africain Dylan Seyffert et à l'Égyptien Karim Abu El Arous (Egypte). Vingt (20) athlètes de la sélection algérienne dont 14 seniors, prennent part aux Championnats d'Afrique de Karaté-do (Kumité et Kata), qui se déroulent jusqu'au 27 juillet à Abuja, avec l'objectif de remporter le titre africain chez les cadets et juniors, alors que les seniors visent une qualification pour le Championnat du monde 2025, prévu en octobre prochain en Egypte. Au-delà de la quête de médailles, ces championnats constituent également un enjeu stratégique pour les nations africaines en quête de positionnement dans la hiérarchie internationale du karaté, nombre d'entre elles occupant différents rangs au classement mondial de la discipline.

EA GUINGAMP

## Nair indisponible 8 à 12 semaines

Le défenseur international algérien de l'En Avant Guingamp (Ligue 2 française de football), Sohaib Nair, touché à la cheville, sera indisponible pour une période allant de 8 à 12 semaines, rapportent des médias locaux, ce vendredi. Blessé la semaine passée à l'entraînement, Nair (23 ans) va rater le début de saison de l'EA

Guingamp, qui défiera Le Mans le 9 août prochain, en ouverture du championnat. " C'est une très mauvaise nouvelle", a réagi l'entraîneur guingampais Sylvain Ripoll, qui ne va pas pouvoir compter sur l'un de ses défenseurs centraux titulaires, révélation de l'an dernier. Lors du précédent exercice, Nair avait été titulaire lors de 25

matchs de Ligue 2. Il avait été convoqué pour la première fois en équipe nationale en mars dernier, pour les deux matchs, en déplacement face au Botswana (3-1), et à domicile face au Mozambique (5-1), comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2026, mais sans pour autant signer ses débuts avec les "Verts".

LIGUE 2 AMATEUR 2025-26

## Le certificat négatif aux produits prohibés concerne les seniors, U20 et U18

Le certificat négatif aux produits prohibés, imposé cette année par la Fédération algérienne de football (FAF) pour l'acceptation du dossier d'engagement des joueurs, se limitera finalement aux catégories seniors, U20 et U18, a annoncé vendredi la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Le mercredi 23 juillet 2025, la FAF a envoyé une correspondance aux différentes Ligues de wilayas, pour leur préciser certains points concernant les pièces médicales exigées dans la constitution du dossier relatif à l'opération d'engagement pour la sai-

son 2025-2026. Parmi ces points, celui relatif au certificat négatif aux produits prohibés et qui finalement ne concerne pas les joueurs des jeunes catégories, mais seulement leurs aînés, ayant plus de 17 ans.

Concernant le certificat PCMA, la LNFA a expliqué que ce document, comportant entre autres l'analyse complète et détaillée du système cardiovasculaire, n'est plus exigé par les Ligues pour l'engagement des clubs, et que par conséquent, ces derniers "doivent s'abstenir de l'acheminement par le biais de la plateforme +FAF connect +. "Le PCMA est remplacé par

une attestation de consentement aux examens médicaux à la pratique du football.

Cette pièce doit être signée conjointement par le médecin qui délivre le PCMA, le médecin du club, le secrétaire général, et le président de club" a-t-on expliqué de même source.

Pour la FAF, le PCMA constitue une pièce importante que les clubs doivent conserver et présenter à tout moment, en cas de demande, par les services compétents.

"La responsabilité des associations est entièrement engagée" a-t-on tenu à faire savoir.

MONDIAL DES CLUBS

# Le syndicat des footballeurs dénonce le calendrier «surchargé»

Les footballeurs de haut niveau ont peur de dire qu'ils jouent trop de matchs par crainte de répercussions sur leur carrière, a déclaré vendredi le secrétaire général du syndicat mondial des joueurs (Fifpro). Alex Phillips s'exprimait après une réunion de la Fifpro à Amsterdam avec 58 syndicats nationaux de joueurs pour discuter de problèmes liés à la gestion de la Fédération internationale (Fifa). La réunion a eu lieu moins de deux semaines après la fin de la première édition du Mondial des Clubs à 32 équipes aux États-Unis, un tournoi salué comme un grand succès par le président de la Fifa, Gianni Infantino, mais critiqué par la Fifpro pour les exigences qu'il impose aux joueurs déjà confrontés à un calendrier surchargé. "Avant le Mondial des Clubs, je parlais avec certaines des plus grandes stars et elles me disaient qu'elles n'avaient pas eu de repos depuis X temps", a déclaré Alex Phillips. "L'un d'eux a même dit: 'Je n'aurai de repos que lorsque je serai blessé'. D'autres étaient en fait résignés et cyniques à l'idée de parler". "Puis vous voyez certains de ces mêmes joueurs deux semaines plus tard devoir faire des vidéos pour les réseaux sociaux disant 'Nous pensons que le Mondial des Clubs c'est génial', parce que leurs employeurs leur disent de le faire". "Vous avez cette situation contradictoire où les joueurs ne peuvent pas s'exprimer. Ils sont dans une position délicate. Ils peuvent parler, mais



cela pourrait avoir des conséquences."

## LE "MÉPRIS PERMANENT" DE LA FIFA

Selon la Fifpro, l'accent mis récemment par la Fifa sur le Mondial des Clubs aux États-Unis est un exemple de l'ignorance par l'organisation de nombreuses questions fondamentalement plus importantes auxquelles les joueurs du monde entier sont confrontés. "Il est inacceptable pour une organisation qui prétend exercer un leadership mondial de fermer les yeux sur les besoins fondamentaux des joueurs", a déclaré la Fifpro dans un communiqué, citant notamment le calendrier des matchs "surchar-

gé", les préoccupations liées à la chaleur lors du Mondial et un "mépris permanent pour les droits sociaux des joueurs". Fifpro Europe a déposé une plainte auprès de la Commission européenne l'année dernière, accusant la Fifa d'abuser de sa position en ce qui concerne sa gestion du calendrier international des matchs. Le sommet organisé par le syndicat vendredi a eu lieu après qu'il ait été exclu d'une réunion tenue par la Fifa à la veille de la récente finale du Mondial des Clubs.

## INFANTINO, "AUTOCRATE"?

Sergio Marchi, le président argentin de la Fifpro, a critiqué la direction de la Fifa par Gianni Infantino et l'a accusé de diriger une "autocratie", dans une inter-

view avec The Athletic. La Fifa a riposté vendredi appelant dans un communiqué au dialogue "avec des organismes légitimes qui placent le bien-être des joueurs au premier plan" et affirmant qu'elle avait tenté sans succès de faire participer la Fifpro à sa réunion à New York le 12 juillet.

"La Fifa est extrêmement déçue par le ton de plus en plus clivant et contradictoire adopté par la direction de la Fifpro", a déclaré l'organisation basée à Zurich. "Cette approche montre clairement que plutôt que de s'engager dans un dialogue constructif, la Fifpro a choisi de poursuivre une voie de confrontation publique", visant à préserver "ses propres positions et intérêts personnels".

FC BARCELONE

## Pau Victor transféré au Sporting Braga

Le joueur de Barcelone Pau Victor a été transféré au Sporting Braga, ont annoncé les deux clubs vendredi. Le club catalan a remercié le joueur de 23 ans pour ses services et le club portugais a indiqué que le nouveau contrat du joueur courait jusqu'en 2030 pour un montant de 12 millions d'euros plus 3 millions d'euros de bonus potentiels. La clause libératoire du joueur est fixée à 50 millions d'euros. "C'est un grand honneur et une étape très importante dans ma carrière. J'arrive dans un club en pleine croissance, avec des objectifs ambitieux, et c'est l'endroit idéal pour m'épanouir. J'espère pouvoir témoigner, sur le terrain, de la confiance qu'ils m'accordent", a déclaré le joueur sur le site de sa nouvelle équipe. Pau Victor a été formé à Gérone et a rejoint l'équipe réserve du FC Barcelone pour la saison 2023-2024. Il a passé la saison 2024-2025 avec l'équipe première du Barça, sous la direction d'Hansi Flick, disputant 29 matchs avec l'équipe qui a réalisé le triplé la saison dernière en remportant la Liga, la Coupe du Roi et la Supercoupe d'Espagne. Le Sporting Braga a lui terminé quatrième du dernier championnat portugais et participe au deuxième tour de qualification de la Ligue Europa. Il a fait match nul 0-0 à l'aller jeudi contre le Levski Sofia qu'il affrontera au retour jeudi prochain au Portugal.

FRANCE

## Laurent Blanc: sacre mérité du PSG en Ligue des champions

Laurent Blanc a grandement apprécié le sacre du PSG en Ligue des champions. Entraîneur du club parisien entre 2013 et 2016, l'ancien défenseur est revenu, dans un entretien pour Sport, sur cette victoire historique en C1 pour les Parisiens, survenue le 31 mai dernier face à l'Inter Milan (5-0). "Quand j'étais là-bas, le grand objectif était de remporter la Ligue des champions et tout le monde disait que le PSG ne la remporterait jamais, que cela ne

valait pas la peine d'investir autant d'argent", a commenté Laurent Blanc. "J'avais un avis complètement opposé. Je leur disais: 'Non, je pense que vous vous trompez'." Sous les ordres de Laurent Blanc, le PSG a échoué à trois reprises lors des quarts de finale de Ligue des champions. "Beaucoup de gens, pas seulement dans la presse, mais aussi parmi les spécialistes du football, les soi-disant experts du football, disaient qu'ils ne gagneraient jamais la Ligue des cham-

pions, que s'ils ne l'avaient pas gagnée avec Messi, avec Mbappé, avec Neymar... Je disais qu'ils devaient continuer à investir car, tôt ou tard, ils la gagneraient", a soutenu le technicien, récent champion d'Arabie saoudite avec Al-Ittihad. "Et c'est ce qui s'est passé." "Et peut-être que ce n'est pas encore fini", a conclu Laurent Blanc. "Peut-être qu'ils la remporteront à nouveau parce qu'ils investissent beaucoup, qu'ils engagent de grands entraîneurs."

Quant à Luis Enrique, qu'il a connu en tant que joueur à Barcelone, l'ancien défenseur souligne "quelqu'un de très exigeant". "Il doit être encore plus exigeant avec ses joueurs qu'avec lui-même.", a estimé Blanc. "Aujourd'hui, il prône également un jeu basé sur la possession, la volonté de récupérer le ballon, le mouvement, la compétition. C'est sa vision du jeu. Je ne peux que l'accepter et la partager. En plus, il est courageux."

O MARSEILLE

## Trois joueurs renvoyés

La préparation estivale de l'Olympique de Marseille prend un virage décisif. Après un premier tri musclé, Roberto De Zerbi procède à une nouvelle coupe dans son groupe. Juste avant de quitter les Pays-Bas, le technicien italien a décidé de se passer des services de trois joueurs présents dans le groupe depuis. Le ton est donné.

Dès la reprise, Roberto De Zerbi avait fixé les règles. Sept joueurs ne faisaient pas partie de ses plans immédiats. Ruben Blanco, Simon Ngapandouetnbu, Bamo Meité, Ismaël Koné, Azzedine Ounahi, François-Régis Mughe et Faris Moumbagna avaient été relégués avec la réserve dès les premiers entraînements.

Aucun d'eux n'a eu la moindre minute lors du stage aux Pays-Bas, où l'OM a pourtant disputé deux matchs : une large victoire contre Excelsior Maassluis (5-0) et un nul contre Olympic Charleroi (1-1).

Alors que le groupe s'apprête à poser ses valises en Andorre puis en Catalogne, l'entraîneur marseillais a décidé d'écarter trois nouveaux joueurs. Cette fois, seuls des jeunes formés au club sont concernés. Kelian Le Pironnec, Fodé Camara et Max Corbon ne débarqueront pas avec leurs coéquipiers. Ils vont retourner s'entraîner avec la Pro2, sous les ordres de Romain Ferrier, comme le précise La Provence. Leur

aventure avec le groupe professionnel aura donc été de courte durée.

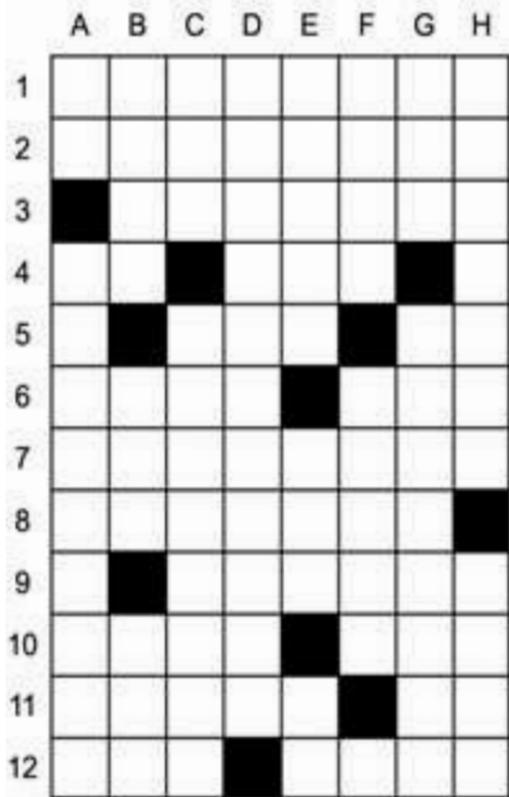
Sur les sept jeunes qui avaient été convoqués pour les Pays-Bas, il n'en reste plus que quatre. Robinio Vaz, Keyliane Abdallah et Darryl Bakola ont profité de la même exposition que les cadres durant les rencontres amicales. Aucun étonnement dans leur maintien dans le groupe. Mais un nom suscite l'attention : celui de Yanis Sellami.

Absent du départ, il avait été appelé en urgence après le départ de Valentin Rongier vers Rennes. Une opportunité inattendue. Manifestement, il a su en tirer profit : ses prestations ont convaincu De Zerbi. Le jeune milieu aura donc une

nouvelle occasion de s'illustrer face à Gérone, puis contre le FC Valence mardi prochain (20h45).

En attendant ces deux affiches en Espagne, les supporters marseillais croisent les doigts. Le club espère encore enregistrer des renforts pour solidifier un groupe qui, jusque-là, se réduit à vue d'œil. Le message de Roberto De Zerbi est limpide : seuls les plus méritants poursuivront l'aventure. L'OM ne ménage aucun effort pour faire signer un ailier gauche, Igor Paixão étant la priorité. Un autre profil fait également l'unanimité sur la Canebière. Il s'agit de Timothy Weah, qui devrait venir prochainement.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Action de scout. Sur le tableau de bord de l'avion.
- B. Batterie électrique. Bête de ferme. Poisson de la Méditerranée.
- C. Caractère grec. Variété de poire.
- D. Il vit près de Paris.
- E. Plante piquante. Ville des Hautes-Alpes. Peut remplacer nous.
- F. Fait le couple. Meugler.
- G. Serein. Nettoyage de coque.
- H. Femme savante. Étoile d'Hollywood.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Agent secret.
- 2. Mettre beaucoup de ténacité (s').
- 3. Incessant.
- 4. À le. On y fait sa nuit.
- 5. Compagnie en raccourci. Ici, en plus court.
- 6. Poids d'équilibre. On y hisse le drapeau.
- 7. Livre le musée au public.
- 8. Communication.
- 9. Ils sont parés à Noël.
- 10. Souverain slave. Porteur de tutu ou de... peste.
- 11. Sortie sur des sentiers. Gallium au labo.
- 12. Primaire ou secondaire. Refuser d'admettre.

# LES MOTS FLÉCHÉS

AVEC MODÉRATION	FLÂNER	INTERVALLE	AU-DELÀ DU MAL	FAIRE NAUFRAGE	TRANCHÉES À LA LAME	
COPIÉE À LA MAIN	NORD-NORD-EST	PETIT SAINT	BOUSCULADE	IMPORANT MEDIA	ALLURES HAUTAINES ET MÉPRISANTES	
ÉTABLIRAI						
ARMÉE RÂPÉE		RENOUVELER UN MANDAT				
ON Y FORMAIT DES TECHNOGRATES	A CÔTÉ DUQUEL ON EST PASSÉ			TRAÎNE COMME UNE ÂME EN PEINE		
	CHEMINS				BOUT DE SCOULETTE	
NOUVELLE LUNE					KILO	SPECTACLE DE MUSIC-HALL
DURILLON					ARGON ABRÉGÉ	LA PAGE DES TITRES
CRI DE LA BREBIS					RÉSUMÉ DE CARRIÈRE	ÇA PARTICIPE
CÉRÉALE À PAIN		EAU QUI DORT	CONFIE À LA TERRE	ENTRELA-CER DES MÈCHES		
		MOUVEMENT DE DANSEUR	ANGLE D'UN RING	PAROLE DE BIÈRE		
COSMOS				POIGNÉE DE PANIER		
ABRÉVIATION POUR UN ROI	TEL UN PLAT PARFUMÉ					
	NOBLE ANGLAIS					
EXPÉRIMENTENT						
ASSOCIÉ OU MARIÉ						
		A LA MODE DE LONDRES		DEVANT UN VERBE PRONOMINAL		
MARQUE DE SUPER-LATIF			IL TRANSPORTE LES FRANÇAIS			



# SUDOKU

9	3							7
6		4	2	1				9
		8		9	5			4 1
				4	1	3	2	
	7	6	5		8			
				3	9	5	6	
		9		5	3		8	4
5		7	9	6				3
1	4							5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

ACTEUR ARIDE ARNAQUER ARUM AUBE BARATTE BOURGADE BRETZEL BUREAU  
 CURRY DIADÈME ENERVER ENFLAMME ERRE FORMATION GAINÉ HOUILLÈRE  
 MARSALA NEUTRON QUALITÉ REALE TENTATION URTICAIRE VERRIER

H	A	A	U	T	V	C	B	M	F	E	E
O	L	E	R	E	B	E	U	O	R	D	N
U	A	D	T	N	M	R	R	R	I	O	E
I	S	A	I	T	A	M	E	R	R	T	R
L	R	G	C	A	A	Q	A	T	I	Y	V
L	A	R	A	T	D	R	U	L	Z	E	E
E	M	U	I	I	E	E	A	E	F	E	R
R	B	O	R	O	N	U	M	B	R	N	L
E	N	B	E	N	Q	E	R	E	A	L	E

SOIRÉE MUSICALE À ALGER

# Tchaïkovski à l'honneur pour son 185<sup>e</sup> anniversaire

Un concert exceptionnel de musique symphonique, intitulé, "Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières", dédié à l'œuvre prolifique de ce grand compositeur russe, a été animé, jeudi à Alger, par une sélection de musiciens et de vocalistes russes, devant un public nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, ce grand moment de musique universelle, a été organisé en célébration du 185<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du grand compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893).

En présence du Chargé d'affaires auprès de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, M. Alekseï Kocheshkov, de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, de la directrice de la Culture de la wilaya d'Alger, Mme Yamina Bendaoud et du directeur général de l'Opéra d'Alger, M. Abdelkader Bouazzara, ce spectacle d'exception, s'inscrit dans le cadre d'un programme culturel international de coopération entre l'Algérie et la Russie.

Animé par une fusion synergique qui a réuni des musiciens et des vocalistes issus des plus grands instituts de musique russes, le programme de cette soirée a consisté en une quinzaine de pièces rendues essentiellement en solo ou en duo.

Dans des atmosphères solennelles, le nombreux public a pu ainsi apprécier le génie créatif de Tchaïkovski et autres grands compositeurs, brillamment restitués par les



instrumentistes solistes et virtuoses, Alexander Poltoratsky au violon et Rozalina Husseinzade au violoncelle, soutenus par Daniil Borzenko au piano. Également accompagnés par le même pianiste sous un éclairage de grands soirs, les vocalistes solistes aux tessitures larges, Askar Abdrazakov (basse), Valery Makarov (ténor), Lada Merculeva (soprano) et Emira Dakhliya (Mezzo-soprano) se sont succédés pour rendre dans des pupitres différents, plusieurs extraits d'Opéras célèbres.

Parmi les pièces que le public a apprécié et longtemps

applaudi, les extraits d'opéras composés par Piotr Ilitch Tchaïkovski, "la dame de pique", "Eugène Onéguine" "Nocturne" et "Mélodie", ainsi que, "Vocalise" et "Romance" de Sergeï Rachmaninov (1873-1943) et "La fille de neige", de Nicolai Rimski Korsakov (1844-1908) et "Carmen" de Georges Bizet (1838-1875).

D'autres extraits d'opéras ont également été rendus par les voix puissantes des solistes dont, "Rigoletto" de Giuseppe Verdi (1813-1901), "Bohème" de Giacomo Puccini (1858-1924), "O Sole mio" d'Eduardo Di Capua (1867-

1917) et de conclure en apothéose, impliquant l'assistance avec la célèbre chanson populaire russe "Kalinka-Malinka". Dans des atmosphères relevées, le public a savouré tous les moments de cette soirée commémorative, applaudissant longtemps les prestataires de ce bel hommage rendu à l'Opéra d'Alger à un compositeur de référence qui aura laissé un legs inestimable à la musique symphonique universelle. Le 185<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Piotr Ilitch Tchaïkovski, a également été célébré les 22 et 23 juillet à l'Opéra d'Alger, avec l'organisation d'une exposition et d'une conférence présentées par des experts russes, qui sont revenus sur la vie et l'œuvre de ce génie de la musique, ainsi que la tenue de quatre ateliers artistiques spécialisés dans les domaines du violon et piano classiques, ainsi que le chant lyrique d'Opéra et la direction artistique d'orchestre. Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert "Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières" a été organisé par l'Opéra d'Alger en partenariat avec la Fondation caritative internationale "Nadejda von Meck" et le soutien du Fonds présidentiel russe pour les initiatives culturelles.

YASMINA KHADRA DÉFIE LE NUMÉRIQUE :

## « Le livre ne disparaîtra jamais »

L'écrivain Yasmina Khadra a affirmé, jeudi soir à Oran, que le livre "aura toujours sa place", même dans un monde marqué par la montée en puissance des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.

Lors d'un débat littéraire au Théâtre "La Fourmi" à l'hôtel Liberté à Oran, l'écrivain s'est exprimé sur la place de la littérature dans le paysage culturel actuel, avec beaucoup d'optimisme, soulignant toutefois les défis auxquels elle fait face, notamment la concurrence croissante des réseaux sociaux, qu'il a qualifié "de

pièges" pour les jeunes. Abordant la question du rapport des jeunes à la lecture, Yasmina Khadra a tenu à nuancer les constats alarmistes.

"Ce n'est pas que les jeunes ne lisent pas. Lorsqu'on leur propose une belle œuvre, ils la lisent", a-t-il affirmé, évoquant à titre d'exemple l'affluence importante observée autour de certains auteurs lors du dernier Salon international du livre d'Alger (SILA).

"Il y avait de véritables marées humaines autour de certains auteurs. C'est une preuve que le livre suscite encore un

grand intérêt", a-t-il ajouté. Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohamed Moulleshoul, a longuement parlé de son rapport avec la littérature, avec la langue française, et la langue arabe, expliquant que même s'il écrit en français, son contenu est profondément algérien. "Je raconte, l'Algérie dans mes livres", dit-il. Pour ses futurs projets littéraires, il a évoqué une "indignation comme il se le doit de s'indigner" contre le génocide commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, sans donner plus de détails.

FESTIVAL D'AVIGNON 2026

## Le coréen, langue invitée

Le Festival d'Avignon fera du coréen sa langue invitée en 2026, a annoncé à l'AFP son directeur artistique Tiago Rodrigues, saluant par ailleurs le succès public de l'édition 2025 avec une fréquentation au plus haut depuis dix ans. Après l'arabe cette année, le festival international de théâtre mettra le cap sur la péninsule coréenne et sur une langue qui, grâce à la culture, est devenue «très globale alors qu'elle n'est pas connue», a précisé M. Rodrigues. «C'est très intéressant de voir que cette langue qu'on pourrait dire petite, issue d'un petit pays lointain, s'est complètement répandue dans toute la planète à travers la culture, le cinéma, les séries télévisées, la musique, la littérature», a détaillé le

dramaturge portugais, citant notamment l'écrivaine sud-coréenne Han Kang, prix Nobel de littérature 2024. En 2026, le Festival d'Avignon, qui n'a pas accueilli d'artistes de la péninsule depuis 25 ans, tentera aussi de mettre en lumière des arts vivants coréens «moins connus» et donner à voir «au-delà des idées reçues une société avec ses complexités», a détaillé le directeur artistique.

A cinq jours de la fin de l'édition 2025, il s'est par ailleurs félicité d'un taux de fréquentation de 96,5% pour les 42 spectacles du «in», évoquant «des chiffres pas vus depuis 2016 et qu'on pense pouvoir encore dépasser». Le Festival a notamment été marqué cette année par les créations de grands noms du spec-

taclé vivant (Thomas Ostermeier, Anne Teresa de Keersmaecker...) et une restitution théâtrale du procès des viols de Mazan.»

Dans un moment où on se questionne sur le rapport fort qu'il y a avec le service public de la culture en France, c'est une preuve de sa vitalité et de l'intérêt des gens de participer à la vie culturelle», a souligné Tiago Rodrigues, qui a fait part de son inquiétude pour le spectacle vivant à l'heure des restrictions budgétaires. Si le Festival lui-même a conservé son financement public, le directeur artistique constate une «précarisation de l'ensemble du paysage vivant en France». «On n'est pas juste solidaires, on est inquiets», a-t-il dit.

## L'ANIRA ALERTE : Les enfants et les enseignants doivent être respectés

La protection de l'image de l'enfant et le respect des enseignants «ne sont pas un choix mais un devoir légal et moral qui ne tolère aucun laxisme», a réaffirmé l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) dans un communiqué publié jeudi dernier. Ayant constaté avec une «vive préoccupation» la diffusion, par le site électronique La Patrie News, d'une déclaration d'une élève ayant réussi au baccalauréat, immédiatement après l'annonce des résultats, contenant des propos «portant directement atteinte à la réputation et à la dignité du corps enseignant», l'ANIRA a indiqué qu'il s'agit là d'un «comportement irresponsable, contraire aux valeurs professionnelles et éthiques, d'autant plus que l'intervenante est mineure sous protection légale». Elle a précisé que le site électronique «a reconnu, lors de l'audition, qu'il s'agissait d'une erreur d'appréciation du contenu et de sa portée sociale, en insistant sur la bonne foi et sur la suppression ultérieure du passage en question». Toutefois, l'ANIRA a mis en garde contre le fait que «les contenus audiovisuels diffusés restent susceptibles de circulation sur les plateformes numériques, ce qui perpétue l'impact négatif de ces déclarations et en accentue les effets néfastes, notamment sur les élèves, les enseignants et les parents d'élèves». A ce propos, l'Autorité a rappelé qu'elle avait déjà insisté, dans un précédent communiqué publié avant les épreuves du baccalauréat, sur le fait que «la protection des mineurs ne se limite pas à l'interdiction de filmer, mais inclut également un examen rigoureux du contenu des déclarations et une évaluation de leurs répercussions éducatives, psychologiques et sociales», appelant à «une stricte application des dispositions de la loi 12-15 relative à la protection de l'enfant et du décret exécutif 24-250 de l'année 2024 fixant les dispositions du cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle». Elle a également rappelé que «la diffusion de contenus comportant des propos offensants ou incitatifs, même lorsqu'ils proviennent de mineurs, engage la responsabilité de l'établissement exploitant le service de communication audiovisuelle», soulignant que «la déontologie journalistique exige une vigilance éditoriale et le respect de la dignité des personnes, notamment lorsqu'il s'agit de catégories vulnérables». De tels dérapages constituent, selon l'Autorité, «une entorse au principe de responsabilité sociale des médias et une abdication de leur rôle éducatif et de développement». Elle a mis en garde contre «le laxisme dans le traitement de telles déclarations, qui contribue à ancrer des comportements négatifs chez les récepteurs et ouvre la voie au cyberharcèlement et à la diffamation dans le cyberspace». En conséquence, l'ANIRA appelle tous les acteurs des services de communication audiovisuelle, notamment numériques, à «faire preuve de professionnalisme dans la couverture des sujets impliquant des enfants ou touchant à des institutions sensibles comme l'éducation et l'enseignement, en anticipant l'impact social du contenu avant sa diffusion, surtout lorsqu'il s'agit de propos à forte charge émotionnelle». Elle a réaffirmé qu'un média responsable est celui qui mise sur la construction de la conscience et non sur l'exploitation de l'émotion, et que la protection de l'image de l'enfant ainsi que le respect des enseignants ne sont pas un choix mais un devoir légal et moral qui ne tolère aucun laxisme.

16



● Alger 32°  
● Ouargla 46°  
● Oran 32°  
● Constantine 41°

FADJR 03:55	DOHR 12:54	ASR 16:43	MAGHREB 20:00	ISHA 21:39
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

PROGRAMME AADL 3

## VOICI COMMENT CONSULTER LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DES DOSSIERS

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a publié, hier, une vidéo explicative sur sa page Facebook, détaillant la procédure à suivre pour consulter les résultats de l'étude et du traitement des dossiers des souscripteurs au programme « AADL 3 ». Selon les explications fournies, les personnes concernées doivent se rendre sur la plateforme où elles ont initialement déposé leur dossier, puis accéder à la

rubrique « souscription », laquelle affichera la réponse de l'agence, qu'elle soit positive ou non. En cas d'acceptation du dossier, une case « Accepté » apparaîtra. En cliquant dessus, le souscripteur pourra visualiser une notification confirmant l'acceptation préliminaire. En cas de refus, une case « Non accepté » s'affichera. En cliquant dessus, une notification expliquera les raisons du rejet. Le souscripteur pourra également consulter la liste des

pièces justificatives nécessaires pour constituer un dossier de recours, via un onglet dédié sur la même plateforme. Ce fichier pourra être téléchargé directement et fera l'objet d'un nouvel examen par l'AADL. Pour rappel, l'agence avait annoncé lundi dernier que les résultats du programme « AADL 3 » seront disponibles à partir de midi, ce dimanche 27 juillet 2025, précisant que le nombre de souscripteurs dépasse 1,4 million.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 27 JUILLET 2025 // N°1124 // PRIX 20 DA

CAMP-EUROMED GROUP

## Un partenariat stratégique pour dynamiser la sous-traitance

**Le partenariat conclu entre le cluster algérien de mécanique de précision (CAMP) et le groupe privé Euromed, en marge du Forum algéro-italien tenu à Rome lors de la visite d'État du président Abdelmadjid Tebboune, vise à développer la sous-traitance industrielle en Algérie et à rapprocher les entreprises algériennes et européennes, notamment les PME.**

Le président du CAMP, Adel Bensaci, a salué la portée stratégique de cet accord signé avec Euromed Group, une structure dédiée à la coopération euro-méditerranéenne. « Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune de renforcer la coopération industrielle entre les deux rives de la Méditerranée, en plaçant les petites et moyennes entreprises (PME) au cœur de cette dynamique », a expliqué M. Bensaci. Il a souligné que cet accord vise à rapprocher les PME algériennes des entreprises européennes, en particulier italiennes, dans des secteurs à forte valeur ajoutée. L'accord prévoit un cadre structuré de coopération, articulé autour de plusieurs axes majeurs : le développement de la sous-traitance industrielle ; la promotion de la mécanique de précision ; le renforcement des capacités dans l'industrie automobile ; le soutien à l'innovation dans les hydrocarbures, la biomécanique et les technologies durables.

Parmi les actions concrètes envisagées figurent : l'organisation de rencontres B2B ciblées ; des missions d'immersion technologique ; le partage d'expertises ; l'accompagnement technique et managérial des PME algériennes, pour faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur internationales. Ce partenariat ambitionne également de favoriser le transfert de technologies, de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes et de poser les bases d'un tissu industriel plus intégré et innovant à l'échelle régionale. Adel Bensaci a également mis en avant les retombées positives de la participation du CAMP à la Cluster Connect Mission (CCM4), organisée du 25 mai au 1er juin dans le cadre du projet Euromed Cluster Advancement, financé par l'Union européenne.

Cette mission a permis de nouer des liens solides avec plusieurs clusters européens et méditerranéens, notamment dans le domaine de la fabrication avancée. « Nous avons pu présenter les capacités industrielles de l'Algérie, identifier des synergies et lancer plusieurs projets pilotes de collaboration », a-t-il indiqué. Selon lui, cette initiative marque un tournant vers l'internationalisation des PME algériennes et une reconnaissance de leur potentiel dans l'espace euro-méditerranéen. S'exprimant sur les opportunités industrielles en Algérie, Adel Bensaci a insisté sur la nécessité d'intégrer les PME dans les projets structurants lancés par l'État dans des



secteurs comme l'énergie, les infrastructures, l'agro-industrie ou l'industrie mécanique. Ces grands projets requièrent un vaste réseau de sous-traitants locaux, créant ainsi un effet d'entraînement bénéfique pour l'ensemble du tissu industriel. Pour tirer pleinement parti de cette dynamique, il appelle à relancer en urgence le programme national de modernisation et de mise à niveau des PME, tout en encourageant la constitution de clusters et de réseaux d'entreprises, pour mutualiser les ressources et répondre aux appels d'offres de grande envergure. Bensaci souligne l'importance du rôle du Conseil national de concertation pour le développement des PME (CNCDPME), chargé d'orienter et d'accompagner les entreprises par filière. Il insiste également sur la nécessité de se conformer aux normes internationales et d'obtenir les certifications industrielles requises, avec le soutien d'organismes tels qu'ALGERAC, IANOR ou le CTIME. Il appelle à exploiter pleinement les dispositifs fiscaux et douaniers en faveur des producteurs locaux, et à encourager les partenariats stratégiques avec les grandes entreprises, via notamment les mécanismes de partenariat public-privé. Ces alliances permettront aux PME d'intégrer des chaînes d'approvisionnement robustes et de construire une complémentarité industrielle durable. Enfin, Adel Bensaci plaide pour une véritable promotion du « Made in Algeria », par l'instauration de quotas

d'intégration industrielle obligatoires et un soutien accru aux exportations, notamment vers les marchés africains. Il souligne également la nécessité de renforcer les capacités de formation, d'améliorer les compétences techniques, et de créer des espaces de concertation entre industriels, institutions publiques et donateurs d'ordre, afin de mieux structurer les filières stratégiques nationales.

R.E.

## SAUVETAGE D'UN PÈRE ET DE SES DEUX FILLES BLOQUÉS SUR UN ROCHER AU LARGE DE TIPAZA

Un père et ses deux filles, bloqués sur un rocher maritime situé à 700 mètres au large de Tipaza, suite à la dégradation des conditions météorologiques, ont été sauvés, vendredi, par les garde-côtes du commandement des Forces navales, indique, samedi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des Garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales relatifs au sauvetage des vies humaines en mer, le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer d'Alger en 1re Région militaire a reçu le 25 juillet 2025 à 16 h 10 un appel de détresse",

précise la même source. "L'alerte concernait un père et ses deux filles de nationalité algérienne, bloqués sur un rocher maritime nommé (l'Islo), situé à 700 mètres au nord-est du port de Tipaza, en raison de la dégradation des conditions météorologiques", ajoute le communiqué. "Immédiatement, une opération de sauvetage a été déclenchée à travers l'engagement de l'hélicoptère de recherche et de sauvetage AS-16 relevant du 560e escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage", relève le MDN, soulignant que "le père et ses deux filles ont été évacués vers l'établissement public hospitalier de Zéralda", conclut la même source.

## LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN TANZANIE LE 29 OCTOBRE 2025

Les élections générales en Tanzanie auront lieu le 29 octobre 2025. Les Tanzaniens éliront à cette date leurs présidents, parlementaires et représentants locaux, a annoncé samedi l'organe électoral national. Les candidats doivent être désignés entre le 9 et le 27 août. « Nous appelons toutes les parties prenantes à participer à l'élection et à respecter lois et règlements », a déclaré le président de la Commission nationale électorale indépendante, Jacobs Mwambegele, lors d'une réunion avec des personnalités politiques. La Tanzanie compte 37,65 millions d'électeurs, a-t-il précisé.

## DÉCÈS DE NACER TIR LA DG DE LA COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Suite au décès de Nacer Tir, la DG de la communication de la présidence de la République présente ses condoléances à la famille du défunt. La direction générale de la Communication à la présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste de la radio nationale Nacer Tir, décédé, vendredi, à l'âge de 58 ans. « La Direction générale de la communication à la présidence de la République adresse ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion à la famille du journaliste de la chaîne II, feu Nacer Tir, qui fut l'un des piliers de la chaîne d'expression amazighe », lit-on dans le message de condoléances. « En cette douloureuse circonstance qui affecte l'ensemble de la corporation médiatique, nous prions ALLAH Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », ajoute la même source.